(CO
M
8203

LIB.
General Collections
M
8203

x 163418

22101152202

ÉTUDE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

PIERRE COUDENBERG.

MONUMENT DE PIERRE COUDENBERG.

42530

ÉTUDE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

PIERRE COUDENBERG

PAR

VICTOR PASQUIER,

Pharmacien principal de l'Armée belge,

Directeur de la Pharmacie Centrale,

Chevalier de l'Ordre de Léopold, Décoré de la Croix commémorative, et Chevalier de l'Ordre de Danebrog;

Membre honoraire de la Société de pharmacie d'Anvers;

ancien Vice-Président et actuellement membre honoraire de l'Académie royale de méd. de Belgique;

correspondant des Académies royales ou impériales des sciences d'Erfürt, de Mauheim, et de Rouen, de l'Académie d'archéologie de Belgique, de l'Académie de médecine et de chirurgie de Madrid, et de l'Académie impériale et royale des Géorgophyles d'Italie;

ancien Président et maintenant Président honoraire de l'Association générale pharmaceutique de Belgique, membre honoraire ou correspondant des Sociétés des sciences naturelles ou médicales d'Anvers, de la Bavière rhénane (la *Pollichia*), de Bruges, de Bruxelles, d'Erlangen, de Francfort-sur-le-Mein (dite de *Senkenberg*), de Gand, de Halle sur la Saale, de Liége, de Malines, du Duché de Nassau, du Rhin, de Valenciennes, et de la Wetteravie; de la Société royale pharmaco-technologique du Palatinat, de la Société impériale pharmaceutique de St.-Pétersbourg, des Sociétés de pharmacie de la Bavière, de Bruxelles, de Bordeaux, du Haut-Rhin, de Liége, de Lyon et du département du Rhône, de Montpellier, du Nord de l'Allemagne, de Paris, du Portugal, des provinces de la Flandre Orientale, de la Flandre Occidentale, de Hainaut, de Liége, de Namur et du Luxembourg; des Sociétés des sciences physiques et chimiques de France, de botanique d'Utrecht, de chimie médicale de Paris, de médecine légale du Grand-Duché de Bade, du Collége pharmaceutique de Madrid, etc., etc.

Publié par la Société de pharmacie d'Anvers.

ANVERS.

IMPRIMERIE DE L. J. DE CORT, RUE DE LA PRINCESSE.

1861.

PUBLIC
LIBRARY
General Collections
M
8203

Vivement sollicité, par la Société de pharmacie d'Anvers, d'écrire quelques lignes sur Coudenberg, à l'occasion de l'inauguration de la statue que cette Compagnie savante a résolu de lui ériger, j'ai consenti à rédiger la notice qu'on va lire.

Assurément, il m'eût été plus agréable de donner la biographie complète de Coudenberg, mais le peu de temps dont j'ai pu disposer ne m'a pas permis d'entreprendre ce travail. Quoi qu'il en soit, je compte la produire un jour, et l'on pourra mieux alors se convaincre du haut mérite de l'homme distingué qui en sera l'objet.

On comprendra sans peine que mon opuscule se ressentira nécessairement de la précipitation que j'ai mise à le rédiger. On voudra bien, je l'espère, me tenir compte de cette circonstance.

Pierre COUDENBERG naquit à Anvers, vers l'an 1525. Après des études classiques, complètes et profondes, il s'attacha à connaître les différentes branches qui ressortissent à la pharmacie. Bientôt devenu maître en ces matières, il s'établit comme pharmacien. Son officine avait pour enseigne : *A la Cloche*, ou *A la vieille Cloche* (1), et se trouvait (si mes recherches se vérifient) au *Klapdorp*, dans la maison portant aujourd'hui le n° 68, — *in de Klok*, — et occupée par le sieur Symkens. Quant à son jardin botanique, dont je parlerai bientôt, il était, selon Guichardin, hors la porte Saint-Jacques, jadis porte Kipdorp, aujourd'hui porte de Borgerhout, dans le village de ce nom (2).

---

(1) « *Ad Campanæ symbolum.* » (De l'Escluse.)
« *Ad insignem Campanæ veteris.* » (Conr. Gessner.)

(2) « *Fuor' della porta a S. Jacopo al villaggio Borgherault.* »

Ce jardin présentait une superficie de deux hectares environ, qui occupaient une partie du jardin actuel de la Société royale de Zoologie, dont la contenance est de 5 hectares, 93 ares, 87 centiares.

Si nous ignorons encore la date précise du décès de Coudenberg, nous savons du moins, par ses écrits, qu'il vivait encore en 1590.

Coudenberg naquit donc sous le règne de l'empereur Charles-Quint, l'introducteur, en Belgique, de l'œillet d'Inde (1), et sous qui eut lieu le troisième agrandissement de notre ancienne métropole commerciale. Il vécut aussi sous Philippe II, et put conséquemment, en 1567, voir construire la citadelle d'Anvers, et, en 1566, être spectateur des sacriléges commis par les iconoclastes.

Dès que Coudenberg fut établi, tous ses efforts tendirent à élargir chaque jour le cercle de ses premières connaissances, et il le fit avec tant de succès, qu'il devint dans la suite le pharmacien le plus remarquable de son époque.

Ses écrits attestent que son style était simple, clair, concis, mais, en même temps, pur et élégant. En fait d'idiomes, la langue latine lui était surtout très-familière, ce qui lui permit de méditer les auteurs anciens, comme les contemporains, qui écrivaient alors généralement en latin, et de les réfuter dans cette même langue.

Ce n'est pas, comme on l'a dit, la botanique, que Coudenberg étudia de préférence. C'est surtout l'histoire naturelle pharmaceutique qui fut l'objet de ses constants efforts. Afin de mieux me faire comprendre, je dirai que Coudenberg a été le Guibourt de son temps. Trois cents ans les séparent, et Coudenberg est

(1) *Tagetes patula*, L.

aujourd'hui à Guibourt, ce que, dans trois siècles, sera Guibourt comparé à ceux qui lui succéderont. — Laissant de côté les points de dissemblance de ce parallèle, j'ajouterai, pour moins généraliser, que Coudenberg s'est distingué dans la matière médicale ou pharmaceutique, et dans la connaissance comme dans la culture des végétaux.

Coudenberg était lié d'amitié avec le célèbre imprimeur Plantin, que le roi d'Espagne, Philippe II, décora du titre d'Architypographe royal.

Il était aussi l'ami des plus grandes illustrations botaniques de notre pays : de Dodoëns et de De L'Obel, à qui il communiqua des plantes dont ils donnèrent les figures et la description, ainsi que des renseignements précieux qu'ils ont utilisés (1); enfin, de De l'Escluse, que l'immortel Cuvier a nommé : « le plus savant homme de son temps. »

Coudenberg avait en outre ouvert des relations scientifiques avec beaucoup de célébrités étrangères, et entre autres avec le savant anglais Guillaume Turner, et avec Conrad Gessner, de Zurich, cet homme extraordinaire qui a écrit sur presque toutes les parties des connaissances humaines. Coudenberg était dans les termes d'une bonne amitié avec ces illustres écrivains, et à plusieurs reprises, il leur avait adressé des végétaux qu'ils représentèrent dans leurs traités.

Gessner rapporte lui-même, dans ses œuvres, qu'il a reçu de Coudenberg plusieurs envois de fleurs, et il cite particulièrement une pivoine, qui fleurissait dans son jardin au moment où il écrivait son traité *De Hortis Germaniæ*, un sumac, une collection de plantes astringentes, etc.

---

(1) « *Nobis impertivit singularis amicus Coudenbergius.* » (De L'Obel.)

Comme Coudenberg s'est occupé des végétaux, dix années avant d'avoir écrit sur la pharmacie, j'ai cru qu'il était plus logique de ne point intervertir cet ordre chronologique qui m'était tout naturellement tracé, et de parler conséquemment de son jardin, avant de m'occuper de ses commentaires pharmacologiques. Bien que ce fût là la marche que j'avais projetée, je me vois à regret forcé d'agir différemment. En voici le motif. J'ai terminé le peu que j'ai à dire, pour le moment, sur Coudenberg considéré comme pharmacien, mais l'imprimeur me pressant de lui livrer mon manuscrit, je me suis rendu à ses désirs. Il pourra ainsi imprimer la première partie de mon opuscule, pendant que j'écrirai la seconde.

Je vais donc examiner Pierre Coudenberg, en me plaçant au point de vue de la pharmacie proprement dite.

Une question de priorité d'écrits pharmaceutiques se présente tout d'abord. Je l'ai résolue en 1845, dans le *Journal de pharmacie d'Anvers,* en faveur de Coudenberg. Personne, avant moi, ne l'avait élucidée, ce qui n'a pas empêché tout récemment plusieurs journaux quotidiens de cette ville, de citer textuellement ce que j'avais écrit jadis à ce sujet. Non-seulement ils n'ont pas prononcé mon nom, mais ils ont été jusqu'à attribuer à l'honorable M. Broeckx, tout ce qui m'appartenait en propre.

Dans cette circonstance, et attendu que je suis forcé, par la nature de mon sujet, de reproduire ici une couple de pages de celles que j'écrivis autrefois à propos de l'antériorité indiquée, je me vois obligé de les transcrire dans un caractère différent du texte de cette notice, et de les distinguer en outre par des guillemets non interrompus. Sans ces précautions de ma part, toutes les personnes qui ont lu les journaux d'Anvers, croiraient que je copie textuellement M. Broeckx. C'est au contraire celui-ci qui

s'est borné à reproduire exactement ce que j'ai écrit à ce sujet.

« Quel est le pharmacien à qui appartient l'honneur d'avoir » écrit le premier sur son art? Celui-là mérite, à coup sûr, que » l'histoire de la pharmacie enregistre son nom.

» Eh bien, j'ai hâte de le dire, je n'ai pas encore pu, malgré » toutes les recherches que j'ai faites à ce sujet, en découvrir un » qui eût devancé Pierre Coudenberg; et jusqu'à ce qu'il soit » prouvé qu'il doit céder la place à un autre, j'établis que C'EST » LA BELGIQUE QUI A PRODUIT LE PREMIER PHARMACIEN PHARMACO- » GRAPHE. — *Quæ sunt Belgarum Belgis.*

» Si ce fait pouvait laisser du doute dans l'esprit, je dis au » moins que LES PHARMACIENS BELGES ONT ÉCRIT SUR LA PHARMACIE, » PRÈS D'UN SIÈCLE AVANT LES PHARMACIENS FRANÇAIS.

» En effet, le pharmacien de la France qui a, le premier, traité » de son art, est MICHEL DU SEAU, *garde juré de l'apothicairerie* » *de Paris.* Son livre est intitulé : « *Enchiridion des miropoles* » *ou pharmaciens,* » et a été imprimé à Genève, format in-32, » en 1656.

» Je ne pense pas que les pharmaciens français puissent re- » monter au delà de l'ouvrage de Michel Du Seau; en sorte que » la gloire d'être le premier auteur en ordre de date, que lui a » attribuée quelque part le savant professeur d'histoire naturelle » médicale, M. Guibourt, ne lui appartient pas : elle revient à » un Belge, et la Belgique doit la revendiquer pour un de ses » enfants.

» Qu'on veuille bien le remarquer : il n'est ici question que de » *pharmaciens,* et en aucune façon des auteurs qui, sans l'être, » ont écrit sur la pharmacie, quel que soit le nom qu'ils ont porté » ou qu'on puisse leur donner : physicien ou médecin, natura- » liste, alchimiste ou chimiste.

» Ainsi, par exemple, je n'admettrai pas que l'on m'oppose » la « RECEPTE VÉRITABLE, *par laquelle tous les hommes de France » pourront apprendre à multiplier et à augmenter leurs thré- » sors,* » publiée en 1563, et dont l'auteur est BERNARD DE PALISSY, » l'inventeur des *rustiques figulines*. Je ne l'admettrai pas, parce » qu'il est aujourd'hui incontestable, et le savant écrivain fran- » çais, M. Cap, l'a lui-même reconnu, que si Palissy a été chi- » miste, *il n'a jamais été pharmacien*.

» Comme les *Scholia* ou commentaires de Coudenberg datent » de 1568, il en résulte qu'ils ont ainsi précédé de 88 ans » l'*Enchiridion* de Michel du Seau.

» La priorité que je réclame en faveur de la pharmacie belge » doit d'autant plus étonner, qu'une ordonnance royale enjoignait » déjà aux pharmaciens français, dès 1336, « *de montrer à leurs » maistres ou à l'un des jurez, avant qu'elles soient confites, les » medecines laxatives et les opiates, qui se gardent par long temps, » pour scavoir qu'elles soient bonnes et fraisches et non corrom- » pues et tresallees.* »

» Et remarquez que s'il est vrai que notre plus ancien titre, » à nous Belges, ne remonte qu'à l'année 1540, il doit s'en sui- » vre que *nous avons devancé nos confrères du midi de près d'un » siècle, malgré, cependant, une organisation de ceux-ci, anté- » rieure à la nôtre de plus de deux cents ans.*

» Le service que Coudenberg a rendu en relevant les erreurs » du *Dispensatorium Valerii Cordi* sera mieux senti, lorsqu'on » se sera rappelé que les pharmaciens de son temps le suivaient » généralement dans leurs préparations, et qu'il a été plus tard » *imposé* pendant quelque temps pour guide aux pharmaciens » anversois, avant la publication de leur *Pharmacia galeno- » chymica* de 1660.

» Cette date amène naturellement une remarque : c'est que » l'ouvrage de Coudenberg a précédé ce dernier d'environ un » siècle. »

Voilà la substance d'un de mes écrits, — aujourd'hui âgé de seize ans, — et publié avant que personne eût jamais songé à dire un mot du sujet qu'il traite.

On voudra donc bien reconnaître à l'avenir, que c'est bien moi qui ai franchi notre frontière pour aller enlever à la France étonnée, la couronne de priorité d'écrit pharmaceutique, que le savant professeur Guibourt avait été heureux de placer sur la tête d'un pharmacien français ; — et que de là, rentrant ostensiblement en Belgique avec cette belle couronne, je suis venu à Anvers, en ceindre, — par droit et raison, — le front glorieux de Pierre Coudenberg.

Afin qu'on sache bien où en étaient les connaissances pharmaceutiques au temps de Coudenberg, j'ai besoin de rappeler ici que nous devons aux médecins tous les écrits qui nous sont parvenus sur la pharmacie, lorsqu'elle était *à l'état rudimentaire* ou *dans l'enfance*, c'est-à-dire quand on entassait, pêle-mêle, dans une même composition, un remède pour chaque maladie, avec ses *correctifs*, ses *adjuvants* et ses *dirigeants*, à l'effet d'en former une panacée propre à guérir tous les maux.

Avant le partage de la médecine en plusieurs professions, les écrits dont je viens de parler, ne formaient pas encore des ouvrages spéciaux : ils étaient disséminés dans les livres médicaux, comme accessoires ou dépendances.

Après ce partage, les médecins les en détachèrent et, après les avoir classés ou groupés de diverses manières, ils les réunirent sous la forme de traités pharmacologiques.

Les premiers *dispensaires*, *codex* ou *antidotaires*, revêtus ou non du sceau de l'autorité, ont aussi été faits par eux, sans la participation des pharmaciens.

Cet état de choses s'est prolongé, à quelques exceptions près, jusqu'à la fin du XVIe siècle, époque où les pharmaciens ont commencé à écrire.

La plupart des traités pharmaceutiques publiés jusque-là, contenaient des compositions si ridicules et si bizarres, qu'elles semblaient souvent n'être qu'un ramassis de tous les genres de production.

Le *dispensaire* de Valérius Cordus est le premier *Codex* qui ait été revêtu du sceau d'une autorité publique en Europe. En effet, dès 1535, date de sa première publication à Nuremberg, le sénat de cette ville prescrivit à ses pharmaciens d'avoir à s'y conformer ponctuellement.

Il parut sous le titre suivant : *Dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimum sunt.*

L'apparition d'une pharmacopée *officielle*, à cette époque, — la première que vit l'Europe, — fut tout un événement pour les personnes qui exerçaient l'une ou l'autre branche de l'art de guérir. Cette circonstance, jointe à la grande réputation que son auteur s'était acquise par son habileté, firent tant rechercher le dispensaire de Cordus, qu'il fut bientôt répandu dans tous les pays civilisés et qu'il devint en peu de temps et presque partout le principal guide pour la préparation des médicaments.

Le succès du livre de Cordus se continua pendant trente-trois années consécutives, sans qu'aucun médecin osât toucher à cette espèce d'arche sainte du corps médical. Je dis *aucun médecin*, parce que jusque-là, en effet, aucun pharmacien n'avait écrit sur son art. A cette époque, ceux-ci juraient encore *per verba ma-*

gistri, et les médecins les tenaient comme asservis à leur dépendance scientifique.

Les choses en étaient là, lorsqu'un homme de cœur, fort de son savoir et de sa profonde expérience, eut le courage de se dégager de ces étroites entraves, et de quitter enfin les sentiers traditionnels d'une routine aveugle qui avait fait son temps. Cet homme était un pharmacien ; et ce pharmacien, c'est Pierre Coudenberg.

Christophe Plantin, qui ambitionnait de ne publier que des œuvres sérieuses, connaissait la valeur scientifique de Coudenberg, et il savait que son ami avait commencé à annoter le dispensaire de Cordus. Désireux de le réimprimer, il pria Coudenberg de vouloir consentir à le refondre. L'offre fut acceptée par pures considérations d'amitié et d'intérêt pour l'humanité.

« J'y employai (rapporte Coudenberg lui-même) quelques heu-
» res du soir, en hiver, les seules où j'avais le loisir de lire ou
» d'écrire quelque chose pour corriger ce livre. » — Quoi qu'il en soit, Coudenberg médite le dispensaire si renommé de Cordus. Il y trouve un très-grand nombre d'erreurs à redresser (« *maximo mendorum numero sublato* »), des omissions à combler, des passages obscurs ou controversés à éclairer, enfin du désordre à faire disparaître.

Coudenberg corrige donc, modifie, transforme l'ouvrage qui nous occupe ; il l'orne d'annotations, y fait des additions, et en compose véritablement ainsi une œuvre nouvelle. « J'explique et
» j'enseigne plus clairement (dit-il dans son épître dédicatoire au
» comte Gramay) les endroits du livre notés par d'autres avant
» moi, et quelquefois je réfute les corrections ineptes que quel-
» ques auteurs semblent avoir produites par le seul désir de la
» nouveauté, mais sans aucune bonne raison (« *et nonnumquàm*

» *ineptas quorumdam reprehensiones refuto, quæ solo novitatis*
» *studio sine ullis rationibus videntur invectæ.* »

Le dispensaire ainsi enrichi de commentaires, et mis au niveau des connaissances acquises depuis son apparition, fut imprimé à Anvers, en 1568, in-16, sous le titre suivant :

« *Valerii Cordi dispensatorium pharmacorum omnium quæ*
» *in usu potissimùm sunt; ex optimis auctoribus, tàm recen-*
» *tibus quàm veteribus collectum, ac scholiis utilibus illustra-*
» *tum, in quibus imprimis simplicia diligenter explicantur.*
» *Adjecto novo ejusdem libello.* »

Le titre que je viens de donner a besoin d'une explication de ma part. Bien que j'aie plusieurs exemplaires du dispensaire de Valérius Cordus, je ne possède pas l'édition publiée à Anvers, en 1568, qui est l'œuvre de Coudenberg. Cette circonstance m'engageait à en indiquer le titre très-exactement, car en histoire, les plus petits faits peuvent acquérir une grande importance, selon le point de vue auquel se place celui qui l'écrit. J'ai donc fait beaucoup de démarches pour trouver cette première édition. Mes recherches sont restées infructueuses. Elle n'existe ni à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, ni dans les bibliothèques de l'Université de Liége, de la ville d'Anvers et autres que j'ai consultées. M. Moretus la possède. Il a promis de me la communiquer, mais je ne l'ai point reçue jusqu'à ce moment. Dans l'impossibilité où je suis d'en vérifier le titre par moi-même, selon mon habitude, j'avais la ressource de recourir aux auteurs qui ont parlé de cet ouvrage. Sans hésiter, je donnai la préférence à M. Broeckx, qui s'est plusieurs fois occupé de Coudenberg. Cet honorable docteur a cité trois fois le titre du livre dont il s'agit, mais trois fois aussi, il l'a donné différemment. En admettant qu'il s'en trouvât un bon dans les trois, les deux autres sont évidemment vicieux ou tron-

qués. Dans cette occurrence, il ne me restait d'autre parti à prendre que de consulter Eloy (l'auteur du *Dictionnaire historique de la médecine*), comme plus compétent que tout autre pour le renseignement dont j'avais besoin. C'est le titre qu'il a donné que j'ai reproduit.

Voilà donc Coudenberg imprimé !

Son livre aura-t-il la vogue dont a joui celui qu'il a refondu ?

Si, — d'emblée et sans ambages, — je disais : *Oui,* — on serait peut-être surpris.

Mais si, immédiatement après, j'ajoutais : *Oui, et vingt fois plus,* — on resterait sans doute bien étonné.

Eh bien, j'ai dit la vérité.

Personne, assurément, n'est tenu de me croire sur parole. Pour convaincre, j'ai donc à faire la preuve de ce que j'ai avancé. Or, voici.

Le dispensaire de Valérius Cordus parut à Nuremberg, en 1555. Il fut réimprimé à Paris, en 1548, c'est-à-dire, 4 ans après le décès de son auteur, qui mourut en 1544. Voilà tout ; car il ne faut pas confondre avec ce livre, malgré son caractère officiel, les quatre pharmacopées de Nuremberg éditées après la mort de Cordus, en 1592, 1598, 1612 et 1666, puisque celles-ci sont l'œuvre des membres du Collége de médecine de cette ville, bien que le dispensaire de Cordus leur eût servi de base.

Avant que Coudenberg eût refait, en 1568, l'ouvrage de Cordus, celui-ci n'avait donc été soumis qu'une fois à la réimpression. J'ajoute qu'il n'a jamais été traduit.

Quant au livre de Coudenberg, il fut si universellement recherché à partir de la première édition parue à Anvers en 1568, qu'il a dû être réimprimé quatorze fois depuis lors, de manière qu'on en connaît aujourd'hui QUINZE ÉDITIONS, sans compter celles qu'on ne manquera pas de découvrir encore.

La plus ancienne édition connue jusqu'ici est de 1662, de sorte que Coudenberg a eu la gloire d'être réimprimé *pendant un siècle.*

Et non-seulement il fut *réimprimé* un très-grand nombre de fois et dans les principales villes de l'Europe, mais il eut encore les honneurs d'une traduction itérative, puisqu'il a paru et reparu *indistinctement* en latin, en français, en flamand et en hollandais.

On se disputait son livre à tel point qu'on a vu deux libraires français se faire concurrence et le réimprimer simultanément, chacun de son côté, dans le cours de la même année (1575). Et, comme pour prouver que ce n'était pas encore assez, deux autres libraires d'Amsterdam en firent autant en 1592.

Les diverses éditions dont je viens de parler ont paru avec de légères variantes dans le titre, mais elles portent toutes le nom de Coudenberg, qui était tout à la fois pour elles un passe-port et un passe-partout.

Il est d'autant plus certain que le succès du nouveau *Dispensatorium Valerii Cordi* est bien dû à Coudenberg et non à Cordus, que l'ouvrage de ce dernier n'avait été ni réimprimé, ni traduit, pendant sa vie.

Ce n'est qu'après que Coudenberg eut refondu le livre de cet auteur, que les avalanches de réimpressions et de traductions ont eu lieu coup sur coup.

En veut-on une autre preuve? C'est que dans la suite, le dispensaire *primitif* de Cordus a été officiellement remanié par le Collége des médecins de Nuremberg, à quatre reprises différentes, et que, pas une seule fois, il n'a été ni réimprimé, ni traduit.

La première édition de cette pharmacopée est de 1592, et la dernière, de 1666. Or, non-seulement le livre de Coudenberg a

d'abord paru en 1568, mais on le réimprimait encore en 1662; et on peut compter jusqu'à huit éditions publiées dans le siècle qui a suivi celui où Coudenberg a vécu.

Ces indications me paraissent tellement démonstratives, qu'il serait superflu, je pense, d'en dire davantage sur ce point.

Voilà donc un livre renfermant les enseignements de Coudenberg, qui est reproduit quinze fois, dans les principales langues, par des presses belges, françaises ou hollandaises qui le propagent à l'envi, pendant un siècle, dans tous les pays civilisés, où il devient bientôt le principal guide pour la préparation des remèdes destinés à sauvegarder la vie et la santé.

Il n'est pas d'exemple, en librairie, d'un ouvrage de cette nature qui ait jamais eu un tel succès. En pareille matière, les meilleurs juges de la valeur intrinsèque d'un livre, sont les personnes qui s'en servent, et à ce point de vue, les faits rapportés sont trop éloquents pour qu'il soit besoin d'y rien ajouter.

Voilà les preuves que j'avais promises au commencement de cet article. Je les multiplierais si je n'avais la certitude qu'on les trouvera suffisantes.

A propos du *Dispensatorium Valerii Cordi*, les historiens Paquot, Eloy et autres ont écrit, et M. le docteur Broeckx a répété après eux, que « Coudenberg ne se contenta pas d'en avoir donné » une édition latine, qu'il le traduisit encore en français et le pu- » blia sous ce titre : *Le Guidon des apotiquaires, c'est-à-dire,* » *la vraye forme et maniere de composer les medicaments,* » *premierement traittée par Valerius Cordus ; traduite de latin* » *en françois, et enrichie d'annotations.* — Lyon, 1575. »

Quelque respectables que soient ces autorités, je dois à la vérité de dire, que je suis d'avis qu'elles se sont trompées sur ce point, et que la traduction française du dispensaire de Cordus n'appar-

tient en rien à Coudenberg, qui, du reste, se passera fort bien de ce petit larcin commis en sa faveur.

D'abord, les auteurs de la *Biographie universelle* (1) disent que c'est André Caille, de Lyon, qui a traduit en français *Le Guide des apothicaires de Valérius Cordus ;* ensuite, il serait difficile d'expliquer les raisons qui auraient engagé Coudenberg à éditer son livre à Lyon, lui qui habitait Anvers, et à donner la préférence pour cette publication à un imprimeur étranger plutôt qu'à son ami Plantin, qu'il estimait tant.

Enfin, je ferai encore remarquer qu'il est impossible de combattre ma manière de voir sur ce fait, à moins d'admettre que Coudenberg n'a pas seulement été pharmacien, mais *qu'il fut même médecin,* ce que personne n'a prétendu jusqu'ici.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'*avis au lecteur* donné par le *traducteur* du dispensaire de Valérius Cordus imprimé en français sous le titre : « *Le guidon des apotiquaires* » :

« ...te priant de lire et relire souvent cest œuure, si tu veux » bien profiter és parties de la Pharmacie, à laquelle i' ay ton- » siours desiré de proffiter, *dés que ie fus auancé aux degrez* » *de Medicine. A Dieu.* »

Il eût cependant suffi de se donner la peine de lire cet avis, pour éviter la bévue que je relève.

S'appuyant sur les faits que j'avais d'abord établis, M. le docteur Broeckx, mon estimable collègue de l'Académie de médecine, crut devoir, plus tard, écrire ce qui suit :

« Pierre Coudenberg est le premier pharmacien praticien qui, » *en Belgique*, ait écrit sur son art. » Puis il ajouta : « Par ce

(1) Bruxelles, 1843, t. III, p. 325.

» motif, le titre de Père de la *pharmacie belge* lui revient de » droit. »

Je dois faire observer en passant, que si l'on tenait absolument à conserver cette qualification donnée par M. Broeckx à Coudenberg, il faudrait au moins dire, plus correctement : Le Père de la pharmacie *en Belgique*.

La pharmacie, en effet, est de tous les pays. Il n'y a pas plus de pharmacie belge, que de pharmacie française ou italienne. Il existe, il est vrai, des pharmaciens belges, français, italiens, ce qui est bien différent, mais quant à la pharmacie proprement dite, elle est une, indivisible, et, dans le cas cité, on ne peut pas la *spécialiser*. Et maintenant, pourquoi ajouter les mots : « *en Belgique* » à ce que j'ai dit, que « Coudenberg est le premier pharmacien qui a écrit sur son art? » Lorsque j'ai énoncé ce fait en termes généraux, il est évident que mes paroles s'appliquaient à l'Europe, *sans en excepter notre petit pays*. Je ne comprends pas bien, dès lors, le motif qui a pu engager M. Broeckx à partir du tout pour arriver à la partie. Sa phrase me fait craindre, malgré celle qui la suit et qui lui sert, il est vrai, de correctif, qu'on ne vienne à penser que Coudenberg est tout simplement le premier pharmacien *belge* qui, *en Belgique*, a écrit sur la pharmacie. — Mais il n'est pas un pays, quelque petit qu'il soit, qui ne puisse point citer à son tour un pharmacien lui appartenant, et qui, le premier aussi de ce pays, a écrit sur la pharmacie ! Où donc serait là le grand mérite de Coudenberg?

Que l'on se persuade bien, qu'en écrivant ces lignes, je n'ai d'autre mobile que le vif désir de ne point voir ternir l'auréole de Coudenberg, de qui j'esquisse en ce moment la biographie à longs traits.

Et en effet, lorsque j'ai prouvé que Coudenberg est le pharma-

cien qui a écrit le premier sur la pharmacie, je ne l'ai point renfermé dans les bornes étroites de la Belgique, où il eût été mal à l'aise; je lui ai assigné un horizon bien plus vaste en lui donnant les amples limites de l'Europe, et en ce moment même, malgré les deux mille ans qui nous séparent de l'époque de la disjonction de la pharmacie d'avec la médecine, qui s'opéra dans la capitale de l'Égypte, il ne m'est nullement démontré que Coudenberg ne doive pas avoir le monde entier pour dernière circonscription.

Pour en revenir au dispensaire de Cordus, je dirai qu'à partir de 1568, époque où Coudenberg le refondit, il fut regardé par la plupart des pharmacologues, comme étant l'œuvre du pharmacien d'Anvers. Soit qu'ils citent le titre latin du livre, soit qu'ils parlent du *Guidon*, pour eux, l'auteur de l'ouvrage est Coudenberg. Ce que j'ai écrit jusqu'ici suffit du reste pour démontrer qu'il doit en être effectivement ainsi. Je me conformerai donc par la suite à cet usage en délaissant le nom de Valérius Cordus, ce qui me permettra d'être plus clair dans ce qui me reste à exposer.

Ai-je besoin de dire ici, que par la publication qui nous occupe, Coudenberg se fit un nom vraiment européen? Il eût été difficile qu'il en fût différemment si l'on se rappelle l'historique que j'ai tracé de son livre.

Je suis surpris de voir qu'aucun des écrivains qui ont parlé de Coudenberg, n'ait dit jusqu'à présent, que ce pharmacien a ultérieurement *revu* et *augmenté* l'édition du dispensaire de Cordus publiée à Anvers, en 1568. Il suffit pourtant, pour le savoir, de de se donner la peine de lire ce que Coudenberg a écrit lui-même, à la page 473 de l'édition de cet ouvrage imprimée à Leyde, en 1590. Or, il expose qu'il a, de nouveau, parcouru cet ouvrage, qu'il l'a châtié plus exactement, en polissant les endroits qui lais-

saient à désirer et en illustrant de commentaires neufs ceux qui étaient restés obscurs ; enfin, qu'il a donné au livre le dernier coup de main dont il avait besoin (« *Libellum hunc denuò percurrissem, atque exactiùs ruminassem...* »).

Les services que l'ouvrage de Coudenberg a rendus sont d'autant plus grands, qu'à l'époque où il a écrit, les seules villes de Nuremberg et d'Augsbourg possédaient des pharmacopées officielles. Partout ailleurs en Europe, les pharmaciens suivaient indifféremment, pour leurs préparations, tantôt un livre, tantôt un autre.

Il en résultait que leurs compositions étaient excessivement variables, puisque, pour la même, les auteurs qu'ils consultaient variaient entre eux, non pas seulement pour les principaux ingrédients à employer, mais même pour leurs doses.

C'est au milieu de cette confusion déplorable, de ce désordre inqualifiable, de cette anarchie pharmaceutique effrayante pour la santé comme pour la vie, que Coudenberg a écrit son livre : oui, son livre! que l'on s'empressa de suivre rigoureusement partout, et principalement dans notre pays, jusqu'à ce que, vers le milieu du siècle suivant, les médecins de Bruxelles, puis de Gand, et ensuite d'Anvers, publièrent en 1641, 1652, et 1660, les premières pharmacopées officielles belges, beaux in-4° souvent reliés en parchemin et dorés sur tranches, pour mieux cacher sans doute la pauvreté de ce qu'ils renfermaient.

Pour juger, en 1861, un homme qui a vécu il y a trois cents ans, il faut nécessairement se reporter par la pensée au point où en était la science lorsqu'il était en vie. C'est donc avec des yeux du 16e siècle que l'on doit aujourd'hui lire Coudenberg, pour l'apprécier.

Il serait aussi difficile que fastidieux d'analyser à présent un livre particulièrement composé d'anciennes préparations qui ne

sont plus en usage maintenant, telles, du moins, qu'elles étaient alors, car elles ont aussi eu leur vogue comme les meilleures de nos jours. — Ainsi vont les choses : toutes ont leur temps, surtout en fait de *Codex*, car la science a des bottes de sept lieues, et elle vieillit aujourd'hui ce qui était né d'hier, pour l'enterrer demain.

Je parlerai donc en termes généraux de la valeur intrinsèque du dispensaire de Coudenberg, dont j'ai du reste déjà fait sentir le mérite. On reconnaîtra que j'ai d'autant plus raison d'agir ainsi, que bien certainement, personne ne saurait être meilleur juge de ce livre, que les auteurs qui l'ont longtemps mis à profit, et le consultaient encore avec fruit, pour leurs propres ouvrages, plus d'un siècle après qu'il eut paru. Je relaterai leur opinion.

Voici d'abord comme j'apprécie personnellement cet ouvrage, après les quelques heures que j'ai pu lui donner.

Par le grand nombre d'auteurs qu'il cite, critique ou rectifie, Coudenberg prouve qu'il n'en existe presque pas qu'il ne connaisse. Il parle des écrivains romains, perses, grecs et arabes. On voit qu'il a étudié et médité les œuvres de Claude Galien, de Pergame ; — de Paul d'Égine ; — de Jean Mesué, de Damas ; — de Nicolas Myrepsus ; — d'Avicenne ; enfin d'Ætius, de Scribonius Largus, etc.

Sous ce rapport, Coudenberg fut un vrai puits de science. Les premières, comme les dernières éditions lui étaient connues, et avant d'en déduire des conséquences, il les confrontait. Il prononce avec confiance et en homme sûr de son sujet ; parfois même, il ne se met guère en peine de traiter les controverses des auteurs qu'il combat, de futiles ou de *contes de vieilles femmes*.

En général, ses commentaires démontrent qu'il possédait des connaissances exactes et approfondies, principalement en histoire naturelle pharmaceutique.

Il indique souvent les caractères spécifiques des substances, en même temps que les substitutions auxquelles elles sont sujettes. Ainsi, bien que les santaux fussent peu connus de son temps, il différencie déjà parfaitement le santal citrin du santal blanc. « Dans les tas de ce bois (dit-il), que les Portugais apportent à Anvers, j'ai souvent remarqué du santal blanc, qui sert à tromper les ignorants. » Il le décrit, et enseigne qu'on doit lui préférer le santal citrin, qui est jaune et comme teint par le safran. « Son odeur est très-forte et il est très-aromatique, tant au goût » qu'à l'odorat ; il est compact, mais *sans être lourd.* »

Nos auteurs modernes ne donnent guère une définition plus exacte de ces bois, et les remarques de Coudenberg à ce sujet sont parvenues jusqu'à nous, puisqu'il est aujourd'hui reconnu que le santal citrin est supérieur en qualité au santal blanc, qui n'est plus en usage dans nos officines.

Coudenberg fait des observations analogues sur les différentes sortes de racines de zédoaire, sur le poivre noir, sur le *Cassia lignea,* enfin, sur la rhubarbe, qu'il différenciait déjà du *rhapontic*, bien que cette espèce, maintenant cultivée dans nos jardins et tout particulièrement en France où elle est devenue un objet de commerce, ne se soit répandue en Europe qu'après l'an 1610.

A propos de la préparation dite : *Manus Christi perlata*, Coudenberg ridiculise Cordus et Fuchsius, qui se mettent l'un à la suite de l'autre « comme un aveugle suit un autre aveugle. » Il agit de même à l'égard des médecins de Cologne et de François Alexandre Apollo. On voit clairement, dit-il, qu'aucun d'eux ne connaît la matière qu'il a traitée. Coudenberg ne comprend pas, en effet, qu'il puisse exister une préparation composée de sucre, d'eau de roses, et de *perles !* parce que (pour me servir du langage du traducteur) : « On ne scauroit tirer aucun fruict de son

» labeur, si on ne veult perdre les perles, et le plus souvent son » temps, et jetter les matieres gastees aux pourceaux. »

Et voilà la lumière qu'un pharmacien d'Anvers apportait, il y a trois cents ans, dans cet assemblage irrationnel des drogues les plus disparates, et qui a fait dire avec raison de la polypharmacie : *Multiplicitas remediorum mater ignorantiæ.*

Écoutez ce que Coudenberg dit ailleurs de l'ouvrage de Valérius Cordus qui eut un si grand succès lorsqu'il parut :

« S'il me fallait relever tous les endroits défectueux qui se » trouvent dans ce dispensaire, éclaircir ceux qui sont douteux » ou obscurs, corriger toutes les fautes qui s'y trouvent, et expli- » quer le tout par écrit, je devrais, contre mon intention, faire » un très-gros volume. »

Coudenberg ne tarde pas à faire suivre ces paroles d'une critique fondée concernant une quantité d'huile qui n'est pas même suffisante pour couvrir les substances qui doivent y infuser. Il transforme donc en 24 livres, les 6 livres de véhicule indiquées par l'auteur, car « la règle et la raison indiquent bien (selon lui) » que les matières solides doivent au moins pouvoir être plongées » entièrement dans le liquide employé. »

Pour que l'on soit convaincu qu'il a parfaitement raison d'agir comme il le fait, il pose cette simple mais concluante question :

« Si quelqu'un disait que pour faire cuire deux livres de vi- » ande, il ne faut qu'une livre d'eau, les enfants mêmes des cui- » siniers ne s'en moqueraient-ils pas? » — (Il s'agit ici de l'*Unguentum martiatum parvum.*)

« Parmi tous les dispensaires qui existent aujourd'hui (dit » Coudenberg), j'en trouve à peine un qui soit digne des phar- » maciens. Leurs auteurs n'ont, pour ainsi dire, fait que tran- » scrire les sottises de leurs prédécesseurs, pour les placer dans

» leurs propres livres ; et accumulant ainsi fautes sur fautes, il » arrive parfois que les derniers qui ont écrit sont pires et moins » utiles que les premiers. »

Je pourrais aisément multiplier ces citations et les exemples que j'ai donnés, mais pressé par le temps, je bornerai là le peu que j'avais à dire aujourd'hui de la manière avec laquelle Coudenberg a traité son sujet. Je me réserve néanmoins de mieux étudier son livre, car j'avoue n'avoir fait jusqu'ici que le feuilleter rapidement.

Je vais maintenant consulter quelques auteurs postérieurs à Coudenberg, à l'effet de savoir s'ils me parleront de lui, et, dans l'affirmative, en quels termes.

Brice Bauderon, médecin de Mâcon, publia sa pharmacopée en 1588. Généralement recherchée, elle fut réimprimée huit fois, en y comprenant l'édition de 1681 qui parut avec les additions de Sauvageon, docteur agrégé au Collége des médecins de Lyon.

Le croira-t-on ?

Bauderon, qui écrivit 25 ou 30 ans après Coudenberg, a largement mis à profit les observations du pharmacien anversois, mais avec l'indélicate précaution de ne pas le nommer, même une seule fois, et bien que cependant, il le pille parfois entièrement, ainsi que l'on peut s'en convaincre en lisant son article *Laccæ præparatio,* qui est la reproduction textuelle de ce que Coudenberg a écrit sous le titre : *Laccam abluendi modus.*

Vous voilà découvert, Brice Bauderon, et pour la première fois ! — C'est bien le cas de redire ici : *sic vos, non vobis, mellificatis apes.* Oui, vous faites d'excellent miel, mes chères abeilles, mais nous avons soin de le manger pour vous !

Passons à un homme instruit, à François Verny, savant pharmacien de l'Université de Montpellier, qui a écrit 115 ans après Coudenberg.

En 1681, il reprit la pharmacopée de Bauderon, si recherchée encore à cette époque, et si on l'en croit, il la revit et la purgea en plus de 1300 endroits, des fautes qui s'étaient glissées dans les précédentes éditions.

Verny, plus loyal que l'auteur qu'il châtie, indique les rectifications qu'il a faites *à l'imitation* de Coudenberg, et il adopte plusieurs de ses observations. Il y a même recours lorsqu'il a besoin de s'éclairer sur un point douteux.

A l'occasion d'un différend entre les médecins d'Augsbourg et les médecins de Lyon, au sujet de la dose des perles à employer dans la préparation de l'*Electuarium de gemmis Mesuæ,* Verny estime que l'opinion de Coudenberg doit être admise.

Allons dans un autre pays.

Zwelfer, ancien médecin de l'empereur et de la cour d'Autriche, a produit la *Pharmacopœa regia* et les *animadversiones in pharmacopœam augustanam* (Pharmacopée d'Augsbourg), qui eurent les honneurs de huit éditions, à partir de 1652 jusqu'en 1693.

Bien que Zwelfer ait écrit près d'un siècle après Coudenberg, cet auteur a cependant encore recours à l'autorité du pharmacien anversois en la matière traitée.

Voici un aperçu de ce qu'il en dit dans ses ouvrages :

Comme Coudenberg nous l'enseigne si bien (« *ut Petrus Coudenbergius rectè monet* »). — Au lieu de cela,.... faites ceci,.... ainsi que Coudenberg l'a écrit ; ou bien, Coudenberg agit de telle manière, imitez-le. — Ailleurs enfin, Zwelfer se borne à renvoyer ses lecteurs aux remarques de Coudenberg (« *Vide annotationes P. Coudenbergii in unguentum Martiatum parvum Nicolai Alexandrini* »).

Je ne pousserai pas plus loin cet examen, que je prolongerais

aisément. Je me bornerai à ajouter, que le Collége médical de Nuremberg s'est tellement empressé d'utiliser les remarques du pharmacien anversois, dans ses trois publications officielles du *Dispensatorium Norimbergense,* que la dernière édition, parue en 1666, c'est-à-dire un siècle après la première, porte encore les traces évidentes et manifestes de l'ouvrage de Coudenberg.

Croit-on qu'il s'agit ici d'une exception, et que pour des livres revêtus du sceau de l'autorité, l'étranger seul ait mis à profit l'œuvre de Coudenberg?

Eh bien non, ce n'est pas une exception, puisque les premières pharmacopées officielles de notre pays, faites par les médecins de l'époque les plus en renom, et publiées vers le milieu du 17e siècle, sont encore toutes sous l'influence du dispensaire de Coudenberg, et, pour n'en citer qu'un exemple, je dirai que la *préparation* de la résine laque, donnée par les pharmacopées de Bruxelles et de Gand, de 1641 et 1652, est la reproduction textuelle de ce que Coudenberg avait écrit près d'un siècle avant qu'elles parussent.

Que dire après cela, sinon que :

Pierre Coudenberg a été l'évangéliste des pharmaciens du 16e siècle, comme aussi, de ceux qui ont vécu pendant la première moitié du 17e.

Et en qualifiant ainsi Coudenberg, on remarquera que je fais entièrement abstraction des médecins qui l'ont consulté ou copié.

Bien que je doive revenir plus tard sur le sujet qui m'occupe en ce moment, j'éprouve néanmoins le désir de n'omettre, quant à présent, que le moins possible de ce que j'ai à dire. Je signale donc que M. le docteur Broeckx rapporte avoir lu dans les *Comptes de la ville d'Anvers de 1558 à 1559,* que « Couden-» berg inventa un préservatif contre la peste, que, sur la pres-

» cription des médecins, il distribuait gratuitement aux pauvres, » et dont les Magistrats de la cité ordonnèrent l'usage à tous leurs » employés. » L'auteur ajoute, que « Coudenberg fit preuve » des mêmes sentiments d'humanité dans les maladies pestilen- » tielles qui désolerent la ville d'Anvers dans la seconde moitié » du 16e siècle. » M. Broeckx en conclut que Coudenberg mérite d'être cité parmi ceux qui, en temps d'épidémie, ont rendu des services à l'humanité souffrante (1).

Voici un autre passage que j'emprunte encore à M. Broeckx, l'infatigable historien des médecins belges. Je le passerais sous silence si, en le taisant, je ne craignais de causer un préjudice au talent de Coudenberg.

« L'estime que notre pharmacien avait inspirée au typographe » (Plantin) était telle, que celui-ci le chargea *plus d'une fois* de » faire des commentaires ou des préfaces pour des livres de » pharmacie *et autres* qu'il se proposait d'imprimer. »

J'avoue en toute humilité, *coràm et palàm*, que je ne connais nullement ces travaux de Coudenberg. Ce qui m'étonne surtout ici, c'est que M. Broeckx, si scrupuleux narrateur du moindre fait à sa connaissance, lorsqu'il écrit une biographie, et qui s'est déjà cependant occupé de Coudenberg à trois ou quatre reprises différentes, n'ait jamais cité ni une seule préface ni un seul commentaire que Coudenberg aurait faits pour des livres, quels qu'ils soient, mais distincts du *Dispensatorium* de Valérius Cordus. Il serait cependant très-intéressant de connaître ces écrits ignorés, afin que nous puissions au moins les apprécier, car de rien on ne tire rien, et puis, les tourterelles gémissent quand elles ont perdu leurs compagnes.

---

(1) Broeckx, *Rapport sur les titres scientifiques de P. Coudenberg*, Anvers, 1861, p. 15.

Je suis d'avis, quant à moi, qu'il est imprudent d'annoncer des productions que personne ne connaît, sans indiquer où il est au moins possible de les trouver, et surtout quand on les attribue à un homme dont on a fait son héros. Les pessimistes diront que l'on cache ces productions parce qu'elles ne renferment rien de bon. Or, je me refuse à croire, d'après ce que je connais du pharmacien anversois, qu'il ait publié, à la demande de Plantin, des commentaires qui ne vaudraient pas l'honneur d'être cités. — Dans l'intérêt de Coudenberg, j'adjure donc l'honorable M. Broeckx de s'expliquer catégoriquement sur ce point, car son silence pourrait porter à penser qu'il a légèrement avancé un fait qu'il lui serait difficile de prouver.

Dans mon désir de n'amoindrir en rien le mérite de l'homme remarquable dont je m'occupe, je rapporterai ici, que M. Broeckx a écrit que « Coudenberg a cultivé avec ardeur les belles-lettres. » — Comme j'ignore entièrement sur quoi se fonde cette allégation, je laisse volontiers à son auteur le privilége d'en être le parrain.

Avant de terminer cette première partie de mon opuscule, j'ai à dire quelques mots d'un traité de pharmacie que Coudenberg avait entrepris. Le célèbre médecin Posthius le mentionne et le qualifie de grand ouvrage (*ingens opus*).

Dans la dédicace du dispensaire de Cordus qu'il a refondu, Coudenberg en parle lui-même, dans les termes suivants, que je rends ici en français : « Si j'ai omis quelque chose dans ce li-
» vre, j'en parlerai plus amplement et avec plus de soin dans mon
» grand ouvrage traitant du même sujet, et que les médecins et
» les pharmaciens accueilleront, je l'espère, avec non moins de
» plaisir que d'utilité pour eux. »

C'est erronément que M. Broeckx, à propos du livre d'où j'extrais ma citation, a écrit dans sa *Notice sur Pierre Coudenberg*,

que « les encouragements qu'il (Coudenberg) reçut de toutes » parts ne contribuèrent pas peu à redoubler son ardeur pour le » travail et l'engagèrent puissamment à rassembler les matériaux » d'un grand ouvrage sur la pharmacologie. » — Et en effet, lorsque Coudenberg refit le dispensaire de Cordus, il était déjà en possession des matériaux dont parle M. Broeckx. Posthius, contemporain de Coudenberg, lui souhaite de longs jours pour qu'il puisse mettre la dernière main au grand ouvrage *qu'il possède:* « *ut quod* HABES, *ingens perficiatur opus* » écrit-il. Et puis, en parlant de cet ouvrage, Coudenberg nous apprend lui-même : « Que s'il ne l'achève ni le publie encore, il en a de très-» grandes et de très-graves raisons; d'abord, parce que ceux qui » devraient le plus désirer qu'une pareille œuvre soit bien faite, » ne lui prêtent ni aide ni faveur, et ensuite (ajoute-t-il), parce » qu'il y a, en ce moment, plus d'ignorants que de savants méde-» cins et pharmaciens (1). »

Voilà donc qu'au lieu de recevoir des *encouragements*, Coudenberg nous apprend, au contraire, qu'il a été abreuvé de *découragements*. — Les extrêmes se touchent.

Parlant encore du grand ouvrage sur la pharmacologie que Coudenberg avait l'intention de publier, M. Broeckx ajoute :

« Il paraît que Coudenberg n'a pu tenir cette promesse, la mort » l'ayant surpris au milieu de ses travaux. »

Si je ne relevais point ce passage, on croirait assurément que Coudenberg était homme à avoir besoin d'*un quart de siècle* pour

---

(1) « *Quod verò illud nondùm perficiam et publicem, maximas habeo et » gravissimas consilii mei causas, tùm quòd eorum favore non sublevor, » quorum intereral curare ut tale quid diligenter præscriberetur; tùm quòd » tempora sint ejusmodi, ut plures fiant aliptæ, quàm experti medici et phar-» macopœi* » — (Valerii Cordi dispensatorium.)

composer un livre, lui qui cependant, de son propre aveu, n'a passé que quelques soirées d'hiver pour refaire, d'un bout à l'autre, le Dispensaire de Cordus. Je viens en effet de prouver, que Coudenberg possédait les matériaux de son grand ouvrage, lorsqu'il revit la pharmacopée de Cordus. Or, après la révision, elle fut imprimée à Anvers en 1568, et comme j'ai dit ailleurs que Coudenberg vivait encore en 1590, il s'est bien écoulé vingt-deux années entre les deux dates citées. Je crois donc pouvoir inférer de là, que la mort n'a point, comme on l'a dit, surpris Coudenberg au milieu de ses travaux.

Le grand ouvrage de Coudenberg a — ou n'a pas — paru. Personne, jusqu'à ce moment, n'en a connaissance, ce qui ne signifie nullement, comme on l'écrit, qu'il n'a point vu le jour. Il est illogique de raisonner ainsi, puisque dans l'instant même où je trace ces lignes, on me met sous les yeux une édition flamande du Dispensaire de Cordus commenté par Coudenberg : voilà une chose que M. Broeckx a ignorée jusqu'ici, ce qui n'empêche pas que cette réimpression existe *en flamand*, et même, ce qui étonnera peut-être, c'est du flamand qui a été imprimé à Amsterdam !

Ce qui expliquerait peut-être mieux qu'une mort prématurée, le motif de la non publication de ce nouvel ouvrage, c'est, à part ce que je viens de dire, que la pharmacie, du temps de Coudenberg, n'était en aucune manière encouragée. Cette pénible et fâcheuse circonstance froissait tant la belle âme du pharmacien anversois, qu'à propos de l'ignorance des médecins et des pharmaciens de son époque, il ne peut s'empêcher de donner un libre cours à son indignation, dans ces termes : « Il n'est aucune chose » au monde qui me fâche plus, que de voir une nation comme la » nôtre, qui n'est inférieure aux autres, presqu'en aucun point,

» n'avoir rien en quoi elle pèche plus, que par sa folle et profonde » ingratitude envers les pharmaciens. » Ces paroles sont trop énergiques pour qu'il soit besoin d'y ajouter un seul mot. Je dirai seulement, pour ma part, que lorsqu'elles sont l'expression de la profonde indignation de Coudenberg, pour ses contemporains, nous devons nous estimer heureux quand, dans l'humble mesure de nos forces, nous faisons au moins dans le présent, ce qui n'a pas été fait dans le passé, afin que l'avenir s'en souvienne!

Je terminerai cette première partie de mon opuscule en disant un mot d'une épître qui mérite, à tous égards, d'être conservée.

Jean Posthius, ancien médecin de la cour de Jean Casimir et de l'Électeur Palatin Frédéric IV, a célébré le talent de Coudenberg dans une pièce de vers latins qu'on lira sans doute avec intérêt. La voici :

« JOANNES POSTHIUS
» D. MEDICUS GERMANUS.

» Pharmaca quæ Cordus variis collegit in hortis,
» Lætus agens ævi tempora verna sui,
» Post obitum in multos transcripta fuère libellos;
» Verùm his errores non tolerandi inerant :
» Quos gelido venens *Petrus* de Monte removit,
» Miscendo fidâ pharmaca cuncta manu.
» Dii tibi, *Coudenberge*, senis dent Nestoris annos,
» Ut quod habes, ingens perficiatur opus. »

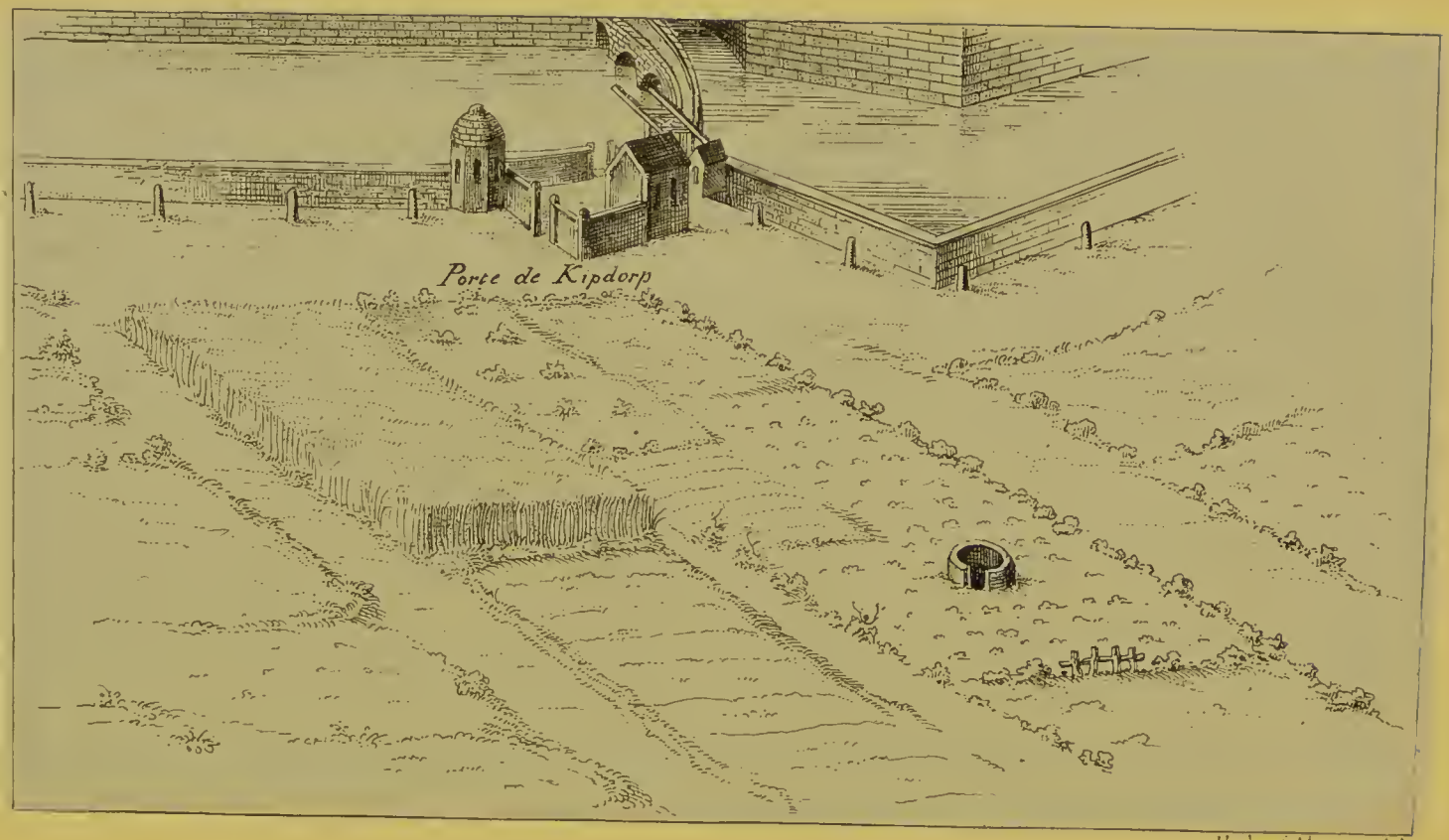

Hubert Meyer del.

Perspective du Jardin de Pierre Coudenberg.

D'après un ancien Plan de la ville d'Anvers.

PARTIE BOTANIQUE.

—

Les Flandres, et surtout la ville d'Anvers, ont toujours été renommées pour la culture des fleurs. Ces êtres pacifiques de la création, les plus beaux de tous, — après la femme, — ont constamment captivé l'attention de nos aïeux, qui sentaient toute l'utilité qu'on pouvait en retirer.

On jugera de cette vérité par la citation suivante, que j'emprunte au savant Becan, contemporain de Coudenberg, qui disait en 1569, au Conseil communal d'Anvers :

« Si je voulais décrire la variété des végétaux qui croissent » dans les jardins de cette ville, je serais obligé d'en remplir un » volume entier, puisqu'on ne trouve presque nulle part une » plante qui ne soit cultivée ici avec soin, non-seulement par les » pharmaciens, mais aussi par les autres habitants. » — (1)

Ainsi que nous le verrons bientôt, Coudenberg est évidemment compris dans cet énoncé de l'historien Becan.

---

(1) Gor. Becani, *Origines antuerpianæ*. Antuerp., 1569.

En 1576, le botaniste flamand De L'Obel, aussi contemporain de Coudenberg, remarquait qu'entre les nations chez lesquelles on cultivait la science des plantes, la Belgique devait être placée au premier rang : « car (dit-il), on trouve dans ce seul pays, plus » d'espèces et de variétés de végétaux, d'arbres et d'arbustes, que » dans la Grèce, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, la France » et l'Italie entières. » — (1)

Je démontrerai, dans un instant, qu'il revient à Coudenberg, l'ami de De L'Obel, une large part dans cet éloge du grand botaniste. Et en effet, sa collection de plantes était si remarquable, que tous les étrangers en étaient frappés d'admiration.

Du temps de Coudenberg, la botanique et l'horticulture comptaient en Belgique de sérieux et profonds savants : De l'Escluse d'abord, puis De L'Obel et Dodoëns. Chacun d'eux eut son mérite, comme Coudenberg a le sien, et si, comme on l'a dit, « les » plantes allaient trouver Dodoëns, tandis que De l'Escluse allait » trouver les plantes, » Coudenberg, lui, les faisait venir à grands frais de toutes les parties du monde, les cultivait avec une intelligence et un zèle rares, et, après s'être appliqué à les connaître, à les étudier et à les acclimater, il les communiquait aux illustrations botaniques de l'époque, qui s'aidaient de ses lumières et de ses conseils pour en donner les figures et la description.

Afin de faire mieux apprécier la part qui revient à Coudenberg en fait de botanique, je dirai que ses contemporains, en traitant de cette science, s'inspiraient plutôt, dans leurs écrits, des sentiments de l'horticulteur que des idées du botaniste, puisqu'ils n'étaient qu'un mélange confus de toutes sortes de familles sans lien ni connexion.

---

(1) *Plantarum seu Stirpium historia.* — Antuerp., 1576. — *Præf.*, p. 3.

En ce temps là, les botanistes s'attachaient plus à la botanique positive, qui interroge l'espèce sur la nécessité de son existence, qu'à la botanique spéculative ou philosophique. Ils s'efforçaient particulièrement d'accroître le nombre des végétaux connus, et d'étudier leurs propriétés, leurs usages, et surtout leur utilité.

Coudenberg comprit aussi la botanique de cette manière.

En communiquant à Gessner la *description* des nombreuses plantes qu'il possédait, le pharmacien anversois fit en petit, ce que Dodoëns a fait en grand dans son histoire des plantes. Mais Coudenberg avait un jardin botanique très-riche, formé dans un but d'utilité incontestable, de sorte qu'il put souvent, dans la composition de son livre, aider Dodoëns, qui ne possédait pas de jardin. Il cultivait lui-même ses plantes, et connut en outre ainsi l'*art* de la botanique, *excolenda res herbaria*, pour me servir d'une expression de De L'Obel, soit, la botanique *pratique*, la botanique *matérialisée*, ou, si l'on préfère, la botanique *appliquée*.

Pour cette sorte de botanique, Coudenberg dut posséder, non-seulement la connaissance exacte des végétaux, mais encore les détails propres à chaque sorte de culture, détails variables, spéciaux et nombreux pour chacune d'elles, de même aussi, que tout ce qui a rapport à la floraison, à la multiplication et à la conservation des plantes.

Comme son jardin renfermait un grand nombre de végétaux étrangers, et conséquemment éloignés de leur sol natal, il avait besoin de tenir compte des intempéries, des influences diverses et variables de l'atmosphère, afin de pouvoir en modifier ou en combattre les effets. Et pour tout cela, il fallait un grand jugement, des soins assidus, des peines continuelles et surtout beaucoup d'argent.

Toutes ces connaissances réunies résument les sciences et les arts les plus nécessaires à notre entretien comme à celui des animaux domestiques dont nous ne pouvons nous passer.

C'était la science de ces anciens Romains dont le nom est impérissable : de Caton, de Varron, de Columelle et de Palladius, qui ont écrit les célèbres traités : *De re rusticâ*, et *De arboribus*.

Il était glorieux, du temps de Coudenberg, d'élever ainsi des plantes avec succès pour en doter son pays. Il n'y a guère que pour les pauvres d'esprit qu'il pourrait en être différemment aujourd'hui. Ceux-là oublient, pourtant, beaucoup moins les noms des plantes qu'ils aiment, que ceux des personnes qui se sont donné tant de peine pour les mettre en leur possession. — Ingrats !

Oui, ingrats ! car vous ignorez même le nom d'un enfant d'Anvers *qui s'est ruiné* pour vous procurer des jouissances. Au moins, si vous n'êtes coupables que du péché d'ignorance, véniel dans le cas présent, lorsque vous rencontrerez, dans la belle *Promenade du Glacis* de cette ville, l'image de la noble figure de Coudenberg, saluez-la respectueusement, et vous serez excusés.

Ce qui, du temps de Coudenberg, rendait l'étude des plantes difficile, c'était l'absence presque complète de jardins botaniques.

Les botanistes qui écrivirent à cette époque, visitaient ces jardins, et faisaient usage des végétaux qui s'y trouvaient pour composer leurs ouvrages de botanique.

C'est donc le lieu de dire un mot de ces jardins, avant de pénétrer plus avant dans celui de Coudenberg.

Le plus ancien jardin botanique connu, en Europe, est celui de Padoue. Il fut fondé par le sénat de Venise, en 1545.

Viennent ensuite ceux de Bologne et de Pise, dont l'origine remonte à 1547. Florence n'en eut un qu'en 1556.

Le jardin botanique de l'Université de Leyde fut créé en 1577, par le célèbre pharmacien Cluyt, qui en fut le premier directeur.

La France n'en connut qu'à l'époque où il en fut successivement fondé deux, à l'usage des facultés de médecine de Paris et de Montpellier : le premier, en 1597, et le second, en 1598.

Vers l'an 1600, Houel établit le jardin botanique des pharmaciens de Paris.

C'est en 1636 seulement, que le Jardin des plantes de Paris, aujourd'hui connu sous le nom de Muséum d'histoire naturelle, fut créé sous Louis XIII, à la sollicitation de Guy de la Brosse, médecin du Roi.

L'Angleterre n'en posséda pas avant 1685.

Enfin, le jardin botanique de Bruxelles fut fondé en 1797, par Van der Stegen de Putte.

Avant de rien inférer de ces citations, je dois faire connaître en quelle année Coudenberg a créé son jardin botanique.

L'épître dédicatoire de son *dispensatorium* est datée du 1er mars 1568 (« *Ex officinâ nostrâ pharmaceuticâ, Antuerpiæ,* » *kalend. Martiis 1568* »).

Dans cette épître, il nous apprend qu'il cultive soigneusement son jardin depuis près de *vingt* années. — (« ... *nec hortum* » *colere. Id quidem ego totis ferè viginti annis feci sedulò.* »)

Ce fut donc en 1548 que Coudenberg créa son jardin.

Il résulte évidemment de ce qui précède, que si l'Italie posséda des jardins botaniques une couple d'années avant que le pharmacien anversois eût fondé le sien, Pierre Coudenberg a du moins la gloire d'avoir devancé en cela tout le reste de l'Europe, savoir : la Hollande, de 29 années ; la France, de 49, et l'Angleterre, de plus d'un siècle.

Remarquons ici, que non-seulement le jardin de Coudenberg

était bien un véritable jardin botanique ou jardin des plantes, mais qu'il l'a encore créé de ses propres espèces et, comme il le dit lui-même : « avec les plus grandes peines et les plus fortes » dépenses, comme aussi, au détriment et au préjudice de son » patrimoine particulier, quoique cependant (ajoute-t-il), avec la » plus grande satisfaction ! » — Les autres jardins cités, au contraire, ont été créés par de grandes villes ou par des gouvernements.

Voici en quels termes les auteurs parlent du jardin de Coudenberg :

Gessner le nomme : « *hortus variis et varis stirpibus refertus* » — et Guichardin, « *il nobil' giardino.* »

Quant à De L'Obel, il ne cesse de répéter à chaque instant, comme si ces mots étaient stéréotypés : « *Hortus stirpium di-* » *tissimus.* » — « *Stirpium exoticarum ditissimum viretum.* » — « *Vividarium stirpium exoticarum ditissimum.* » — « *Hor-* » *tus cultissimus stirpiumque exoticarum ditissimus.* »

Ainsi, pour les hommes les plus compétents en horticulture, et qui ont vu, jugé et apprécié ce dont ils ont parlé, le jardin de Coudenberg n'était pas seulement un *noble* jardin (*il* NOBIL' *giardino*), mais encore un verger admirablement cultivé et fourni en abondance de plantes variées et rares, enfin un jardin très-riche en végétaux de toutes sortes, mais particulièrement en végétaux étrangers à notre pays.

Et remarquez bien que ce n'est pas moi qui ai dit cela : c'est un Italien, un Allemand et puis un Belge, tous les trois contemporains de Coudenberg.

Y a-t-il donc lieu d'être surpris que nos botanistes modernes, frappés d'étonnement à leur tour du riche contingent végétal que possédait Coudenberg, aient aussi écrit de leur côté :

Gravure par Hubert Heyer — Crouzeilh Simonin & Tavre

POTENTILLE PIERRE COUDENBERG.

« Qu'il y a trois siècles, Anvers citait avec orgueil un de ses fils célèbres, Pierre Coudenberg, qui avait établi un vaste jardin réunissant toutes les raretés de l'époque, ce qui était, de ce temps là, digne d'un roi ; — que les plus grands savants se rendaient alors à Anvers pour venir y admirer ces merveilles ; — enfin, que le jour arrivera où l'image de Coudenberg sera placée au Panthéon anversois. » — C'est le professeur Morren qui a tenu ce langage, et sauf le lieu, sa prédiction s'est réalisée.

Dès 1567 (dans sa *Descrittione di tutti i Paesi Bassi*), l'historien Louis Guicliardin apprenait déjà à l'Europe étonnée :

Qu'outre un grand nombre de végétaux qui croissent habituellement en Belgique, on trouvait dans le jardin de Coudenberg *plus de quatre cents sortes* de plantes *exotiques* que ce savant pharmacien avait fait venir, avec beaucoup de peine et à grands frais, de toutes les parties du monde. (« *..... Vi si truovano piu* » *di quattrocento sorte di semplici forestieri, che egeli con gran-* » *dissima diligentia et gravi spese, da ogni banda ci ha con-* » *dotti.* »)

J'ai besoin de faire ici une courte digression, à l'effet d'apprendre qu'en 1846, le sieur Spaenhoven, habile horticulteur d'Anvers, essaya d'augmenter les variétés connues de la *Potentilla atrosanguinea,* de Loddiges. Cette charmante potentille du Népaul, forte et robuste, brave la rigueur des climats de l'Europe centrale et se couvre annuellement, dans sa nature vivace, d'une multitude de belles fleurs qui se succèdent depuis le mois de juin jusqu'à l'arrière saison.

M. Rigouts-Verbert, Directeur du Jardin botanique de cette ville, a suivi attentivement les procédés du sieur Spaenhoven, et il

attribue la production des variétés remarquables que celui-ci obtint, à des croisements multipliés entre des variétés primitives du type.

Feu Charles Morren fut le parrain choisi pour donner des noms à ces nouvelles variétés de la potentille du Népaul. Comme elles étaient d'origine anversoise, le savant professeur crut qu'il serait juste et digne de rattacher à ces jolies fleurs des souvenirs chers à tous les habitants de notre métropole commerciale.

La plus belle d'entre elles fut consacrée à la mémoire du pharmacien d'Anvers dont j'esquisse la biographie, et elle reçut le nom de Potentille Pierre Coudenberg. J'en donne ici la figure. C'est une fleur élégante de ton, riche de coloris, de 40 millimètres de diamètre, dont les pétales, d'un brun marron, sont nuancés de belles stries brunes, au milieu d'un fond jaune.

Je reviens maintenant au jardin de Coudenberg.

Le célèbre botaniste Conrad Gessner, de Zurich, a publié, entre autres ouvrages, un livre intitulé : *De hortis Germaniæ,* dans lequel il a inséré, non pas, comme on l'a si souvent écrit, le catalogue des plantes du jardin botanique de Coudenberg, mais seulement la description d'une partie de ces plantes. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit d'un peu d'attention, puisque Gessner a pris le soin de prévenir le lecteur qu'il n'a indiqué dans son livre que les végétaux considérés par lui comme *rares*, laissant de côté ceux que l'on rencontre plus souvent. Il en résulte qu'on ne peut s'attendre à y trouver que les *principales* plantes que Coudenberg cultivait. Ceci fera sans doute cesser l'étonnement de M. Broeckx qui, dans un de ses écrits, se demandait pourquoi Gessner n'avait pas mentionné toutes les plantes du

jardin de Coudenberg, en ajoutant qu'il se trouvait sans données pour l'élucidation de cette question.

Il est à observer que Coudenberg a rédigé lui-même le catalogue de ses plantes, circonstance que Gessner ne mentionne pas pour les autres personnes dont il décrit en même temps les végétaux, et parmi lesquelles je trouve cependant un professeur, un docteur en théologie, quelques docteurs en médecine et plusieurs pharmaciens. Le texte de Gessner m'autorise à en conclure, que ces derniers étaient moins habiles et moins expérimentés que Coudenberg dans la connaissance des plantes, et qu'ils n'inspiraient pas au grand botaniste la confiance qu'il avait en Coudenberg.

Il est en outre vraiment digne de remarque, que bien qu'il y eût alors un assez grand nombre de Belges qui s'occupaient d'horticulture, Coudenberg soit le seul d'entre eux dont Gessner a fait connaître les plantes. Si, comme quelques écrivains l'assurent, Gessner est en réalité venu en Belgique avant de publier son livre, je me vois forcé d'inférer de cette circonstance, que le jardin de Coudenberg renfermait à lui seul tout ce que les autres amateurs avaient de curieux, outre beaucoup de plantes que ceux-ci ne possédaient point et que Gessner lui-même ne connaissait pas et n'avait jamais vues, ainsi qu'il en fait souvent l'aveu dans ces termes : « *Mihi adhùc ignota.* — *Nondùm satis mihi cognita.* » — *Herba mihi ignota.* — *Nescio quæ* (*herba*). » — Gessner.

Gessner connaissait la richesse et la rareté des plantes cultivées par le pharmacien anversois, et il le pria de lui en faire parvenir le catalogue. En le rédigeant, Coudenberg ne se borna pas à une simple liste indicative de noms propres, il les rangea par ordre alphabétique, indiqua les différents noms qu'une même plante portait chez les divers auteurs qui en avaient parlé, les noms

vulgaires des végétaux cités, leur origine, enfin des descriptions et des observations dont Gessner profita assez souvent. De plus, pour me rendre le tout plus clair, dit Gessner, Coudenberg s'est conformé à la nomenclature et aux opinions de Dodoëns sur les plantes « *Is in Catalogo suo, ut omnia mihi clariora essent,* » *Dodonæi nomenclaturas et sententias de plantis singulis* » *sequi voluit* »).

Tout cela prouve évidemment l'esprit d'ordre qui animait Coudenberg, et le prix qu'il attachait aux bonnes méthodes.

Bien que le *De hortis Germaniæ* de Gessner, qui renferme une partie du catalogue des plantes de Coudenberg, n'ait été imprimé qu'en 1561, le célèbre botaniste Zurichois possédait néanmoins tous les éléments de son livre et le composait, trois années auparavant. On peut s'en convaincre par l'article *Oleæ,* où on lit : « *hoc verò anno 1558.* »

C'est donc en 1557 ou en 1558, que Coudenberg écrivit le catalogue des plantes de son jardin. Je tiens à bien préciser cette date, par le motif que j'en tirerai tantôt un grand parti.

Bien qu'il renfermât beaucoup de plantes d'ornement, potagères et économiques, le jardin de Coudenberg était surtout composé de plantes médicinales.

En attendant que j'en donne un jour la liste complète et raisonnée, voici l'indication de quelques-unes d'entre elles que j'ai extraite du *De hortis Germaniæ* de Gessner. Je dois seulement prévenir que je les cite d'après leurs noms modernes, que j'ai fait suivre de quelques renseignements propres à l'intelligence de ce qui me reste à dire.

Coudenberg cultivait donc dans son jardin, il y a trois siècles, savoir :

Le gatilier (1), arbrisseau originaire des Iles de la Grèce et de l'Égypte.

L'agavé d'Amérique (2).

Le gaînier (3), qui croît particulièrement en Judée, d'où lui est venu le nom d'*arbre de Judée*.

Le *Melia azedarach* (L), originaire de l'Inde.

La momordique balsamine ou pomme de merveille (4), plante des Indes Orientales.

L'artichaut (5), deux espèces.

La gesse de Nissole (6), si rare alors, et si commune de nos jours.

Le *Cerasus chamæcerasus* (Lois.), arbrisseau originaire de l'Autriche, qui embellit aujourd'hui la plupart de nos bosquets, et très-rare chez nous du temps de Coudenberg.

Le pois chiche (7).

Le baguenaudier en arbre (8), originaire de l'Italie et de l'Autriche.

Le cyprès pyramidal (9), des îles de l'Archipel, particulièrement de celles de Chypre et de Crète.

Le dictame de Crète (10), si célèbre dans les temps héroïques de l'ancienne Grèce.

---

(1) *Vitex agnus castus*, L.
(2) *Agave Americana*, L.
(3) *Cercis siliquastrum*, L.
(4) *Momordica balsamina*, L.
(5) *Cynara scolymus*, L.
(6) *Lathyrus Nissolia*, L.
(7) *Cicer arietinum*, L.
(8) *Colutea arborescens*, L.
(9) *Cupressus sempervirens*, L.
(10) *Origanum dictamnus*, L.

L'iberis en ombelle (1), originaire de l'Espagne et de la Toscane.

Le gouet serpentaire (2), que l'on a longtemps cru très-propre à guérir la morsure des serpents.

La réglisse à fruits hérissés (3), originaire de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce et de la Tartarie.

Le glayeul (4).

Le *Peganum harmala*, L., originaire de l'Espagne, de l'Afrique et de la Russie.

L'héliotrope (5).

L'hémérocalle jaune (6), plus connu sous le nom de *lis jonquille* ou *lis jaune*, originaire de Piémont.

Plusieurs sortes de jacinthes (7), originaires de l'Orient.

Le laurier alexandrin (8), qu'on plantait autrefois aux portes du palais des empereurs romains et dont on couronnait les poëtes et les triomphateurs.

Le lupin jaune (9), deux sortes.

La mélongène ou aubergine (10), originaire des Indes, — aujourd'hui cultivée comme plante potagère dans les départements méridionaux de la France.

Le grenadier (11), charmant arbrisseau originaire des environs

---

(1) *Iberis umbellata*, L.
(2) *Arum dracunculus*, L.
(3) *Glycyrrhiza echinata*, L.
(4) *Gladiolus communis*, L.
(5) *Heliotropium europæum*, L.
(6) *Hemerocallis flava*, L.
(7) *Hyacinthus orientalis*, L.
(8) *Ruscus hypophyllum*, L.
(9) *Lupinus luteus*, L.
(10) *Solanum melongena*, L.
(11) *Punica granatum*, L.

de Carthage, d'où il s'est répandu dans les contrées du Levant, et apporté d'Afrique en Italie par les Romains, à l'époque d'une des guerres puniques.

Plusieurs sortes de *narcisses*.

Le sideritis à feuilles d'hyssope (1), originaire des Pyrénées et des Alpes. — Cette plante était si rare du temps de Coudenberg, qu'on n'en connaissait que quelques pieds en Belgique.

L'origan d'Héraclée, quelquefois nommé marjolaine douce d'hiver (2), originaire de la Grèce. Il fut apporté de l'Espagne à Coudenberg, qui en est l'introducteur dans notre pays.

La belle ombellifère qui produit l'opopanax (3), originaire de la Syrie.

Plusieurs *poivriers*.

Plusieurs pistachiers (4), originaires de l'Asie, de la Perse et des Indes.

La tomate ou pomme d'amour (5), originaire de l'Amérique méridionale.

L'argousier (6), arbrisseau originaire de l'Asie.

Le sumac de Virginie (7).

Plusieurs sortes de rosiers, à fleurs de couleur de paille, à fleurs jaunes, à odeur de muse, etc.

La scille maritime (8).

---

(1) *Sideritis hyssopifolia*, L.
(2) *Origanum heracleoticum*, L.
(3) *Pastinaca opopanax*, L.
(4) *Pistacia vera*, L.
(5) *Solanum lycopersicum*, L.
(6) *Hippophaë rhamnoïdes*, L.
(7) *Rhus typhinum*, L.
(8) *Scilla maritima*, L.

Le séné d'Italie (1). Je n'ai pas connaissance (dit Gessner) que cette plante soit jusqu'ici connue dans aucun jardin de l'Europe (« *Europæ hortis nescio an hactenùs cognita* »).

L'endive (2), encore rare à cette époque. Elle paraît être originaire des Indes Orientales.

Le caroubier (3), originaire des côtes de Barbarie, de l'Espagne, etc.

Le staphysaigre (4).

Le faux pistachier (5), grand arbrisseau servant à l'ornement de nos bosquets, originaire de l'Italie.

L'*Astragalus verus* (Oliv.), originaire de l'Asie mineure et de l'Arménie. C'est lui qui produit la *gomme adraganthe*. — D'après Gessner, Coudenberg possédait seul cet arbrisseau rare.

La scorsonère ou salsifis noir (6), sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir bientôt.

Le cotonnier (7), végétal produisant le coton.

Le jujubier (8), grand arbrisseau originaire de Syrie, dont les fruits sont connus sous le nom de *jujubes*.

Je dois rappeler ici que c'est en 1557, que Coudenberg écrivit, à la demande de Gessner, le catalogue de ses plantes dont je viens de donner un petit aperçu.

Sa passion pour l'introduction dans notre pays de végétaux inconnus jusqu'à lui, et son désir de faire progresser la botani-

---

(1) *Cassia senna*, L.
(2) *Cichorium endivia*, L.
(3) *Ceratonia siliqua*, L.
(4) *Delphinium staphysagria*, L.
(5) *Staphylea pennata*, L.
(6) *Scorsonera Hispanica*, L.
(7) *Gossypium herbaceum*, L.
(8) *Rhamnus ziziphus*, L.

que par la connaissance d'espèces nouvelles, étaient si ardents, que le nombre des plantes *exotiques* ou *étrangères* qu'il cultivait d'abord, s'était tellement accru en 1568, qu'il s'élevait au chiffre énorme de *600*. On peut se convaincre de ce fait en lisant la dédicace de son *dispensatorium* publié en cette année.

L'amour que Coudenberg éprouvait pour les plantes se reflète tout entier dans ces simples paroles qui témoignent bien de son vif regret de ne pouvoir réunir l'*univers végétal* dans son jardin : « Si je n'étais plus pauvre encore que mon pauvre jardin (dit-il), » j'aurais soin qu'il n'y manquât rien de ce que notre terre peut » porter. En attendant, je fais ce que je peux, puisque je ne puis » pas faire ce que je voudrais. Espérons et patientons! »

Il est vraiment à regretter que les accroissements végétaux de Coudenberg, depuis l'époque où il écrivit son catalogue en 1557, n'aient point été publiés. Quoi qu'il en soit, j'ai commencé des recherches pour en trouver au moins quelques-uns, et j'y ai réussi. Je vais en parler.

Dans l'édition de 1583 de ses *Stirpium historiæ pemptades sex*, Dodoëns cite Coudenberg comme un zélé et intelligent horticulteur de qui il a reçu un grand nombre de plantes et des renseignements qui lui ont servi à la composition de son livre.

Cet auteur mentionne trois végétaux, dont il donne les figures, et qui étaient en la possession de Coudenberg ; il les nomme :

Panaces peregrinum,

Carduus sphærocephalus,

» » (*alter*).

Comme Gessner n'a pas cité ces plantes dans son *De hortis Germaniæ*, je les considère comme de nouvelles acquisitions faites par Coudenberg, depuis la publication de son catalogue.

Dodoëns rapporte, que c'est dans le jardin de Coudenberg qu'il

a vu, pour la première fois, en Belgique, le *Panaces peregrinum* (1). Il en prit le dessin, qu'il reproduisit dans son ouvrage.

Cette plante, ajoute-t-il, croît dans les jardins d'Italie. Lorsqu'on pratique une incision, à sa tige, il en découle un suc particulier (qui se concrète à l'air?) et qui a pu être observé chez nous, pendant un été très-chaud.

Quant au végétal que Dodoëns nomme *Carduus sphærocephalus*, dont Coudenberg possédait deux espèces non mentionnées dans son catalogue, c'est l'échinops à grosse tête (2), et l'échinops azuré (3), plantes des contrées méridionales de l'Europe, remarquables par leurs grosses têtes de fleurs sphériques, blanches ou d'un bleu d'azur, et d'un aspect si agréable dans nos parterres.

C'est encore dans le jardin de Coudenberg que Dodoëns dit avoir vu, pour la première fois, ces deux échinops.

On ne peut admettre que Dodoëns n'ait pas vu les plantes de tous les horticulteurs de notre pays, avant de composer ses *Stirpium historiæ*, mais comme ce célèbre botaniste ne mentionne que Coudenberg en parlant du *Panaces peregrinum* et des échinops cités, je dois en inférer que c'est bien notre pharmacien anversois qui a doté la Belgique de ces belles plantes.

Au nombre des accroissements végétaux de Coudenberg, on peut encore placer les plantes ci-après dénommées que je suis parvenu à découvrir dans les *Plantarum historia* et les *Stirpium adversaria nova* de De L'Obel, ouvrages édités en 1576 et, conséquemment, 15 ans après la publication du *De hortis Germaniæ*

---

(1) Le *Panaces peregrinum* me paraît être un Laser (*Laserpitium*, L.), mais j'ignore lequel, car ce que Dodoëns en dit est très-obscur. — Je reviendrai une autre fois sur cette plante.

(2) *Echinops sphærocephalus*, L.

(3) *Echinops ritro*, L.

de Gessner. Je conserve fidèlement à ces plantes les noms que De L'Obel leur a donnés, parce que le temps ne m'a pas permis d'en faire une étude convenablement approfondie.

Irio. — (Cresson d'hiver ?) — De L'Obel rapporte que Coudenberg l'ayant un jour semé dans son jardin, il s'est depuis lors, d'année en année, reproduit de lui-même.

Solanum somnifernu Clusii foliis hyosciami lutei (1). — De L'Obel a vu cet arbrisseau des contrées méridionales de l'Europe et du Levant, dans les jardins de Coudenberg et de Brancion.

Pulsatillæ varietas. — Plante que Coudenberg paraît seul posséder, puisque De L'Obel ne mentionne que lui.

Linosyris nuperorum. — Vue chez Coudenberg, Plateau, et le professeur Brughelius.

Veronica recta mas, Matt. — Dans les jardins de Coudenberg et autres.

Sacra verbena minor. — De L'Obel l'a vue pour la première fois, dans le jardin de Muton, puis dans celui de Coudenberg.

Pulmonaria alba exotica. — Cultivée par Coudenberg seul. « Cette plante mérite, à juste titre, d'être figurée dans mon livre » (dit De L'Obel), afin qu'on la connaisse mieux. »

Peruviana Mechoacæ provinciæ planta. — Chez Coudenberg seul.

Pentaphyllum supinum. — De L'Obel a vu ce végétal, pour la première fois, dans le jardin de Coudenberg. Il en donne la figure.

Vulgaris caryophyllata. — Cultivée par Coudenberg seul. De L'Obel en donne la figure.

Panax altera. — De L'Obel dit avoir eu le bonheur de voir ce

---

(1) *Physalis somnifera*, L. — Coqueret somnifère.

rare végétal dans le jardin de Coudenberg. Il provenait d'une semence que ce pharmacien avait trouvée dans de l'opopanax. — (Voir ci-devant : *Pastinaca opopanax.* — Gessner.)

Ammi creticum aromaticum. — Cultivé par Coudenberg seul.

Absynthii Pontici multæ similitudines et varietates. — Cultivées par Coudenberg et Muton.

Abrotanum inodorum et insipidum. — Cultivé par Coudenberg, Muton et Plateau.

Cnicus flore cæruleo. — Coudenberg le possède seul. De L'Obel en donne la figure.

Cisti. — Croissent chez Coudenberg, Muton et de Boisot.

Draco arbor. — J'en parlerai plus loin.

Faufel cum suo involucro. — Dessin d'après l'échantillon de Coudenberg.

Luteus liliflorus, sive *Liriosphodelus*, seu *Lilium luteum.* — Pena et De L'Obel disent que cette plante mérite d'autant plus d'être décrite par eux, qu'elle n'est pas moins élégante que nouvelle. « Nous l'avons vue autrefois à Venise (ajoutent-ils), et ensuite chez nos amis Coudenberg et Driesch. »

Asphodelus luteus. — Croît dans le jardin de Coudenberg.

Sampsucus Dioscoridis, sive *Amaracus serpens.* — Chez Coudenberg et autres.

Caput gallinaceum Belgarum. — Pena et De L'Obel disent que c'est Coudenberg qui a doté la Belgique de ce végétal (« *Eru-* » *ditus Coudenbergius nos primus donavit.* »).

Chistus ledon latifolium. — Cultivé par Coudenberg seul.

Parmi les végétaux jusqu'ici cités, comme étant en la possession de Coudenberg, il en est trois qui méritent une mention toute spéciale par les faits qui s'y rattachent. Ce sont l'agavé d'Amérique, la scorsonère et le dragonnier. Je vais en parler successivement.

AGAVÉ. — En 1557, Coudenberg cultivait déjà l'Agavé d'Amérique (1), plante si extraordinaire et dont la vie est si longue, qui meurt après avoir fleuri, et dont la floraison est encore de nos jours un évènement. C'est ce végétal qui a été employé par les disciples du Christ pour conserver son corps incorruptible. Il ne fut connu en Europe que vers le milieu du 16e siècle.

Camerarius rapporte que Cortusus cultiva à Padoue, en 1561, le premier agavé qui ait été introduit en Italie. Se fondant sur cette assertion, les auteurs du grand *Dictionnaire des sciences naturelles* ont écrit, que « *l'agavé d'Amérique fut apporté en Europe, en 1561.* »

Les savants professeurs du Jardin des plantes de Paris, qui ont composé ce dictionnaire, et tous les auteurs qui ont traité le même sujet, auront donc à rectifier l'erreur qu'ils ont commise à propos de la culture de l'agavé d'Amérique, puisque Coudenberg le possédait déjà en 1557. Ils seront dorénavant dans le vrai, lorsqu'ils écriront, que la Belgique a cultivé cet agavé avant l'Italie, et que le pharmacien anversois Coudenberg a devancé Cortusus, de plusieurs années, dans cette culture.

J'ai besoin de relater ici un fait important pour l'histoire de l'*introduction* de l'agavé, non pas seulement dans notre pays, mais dans l'Europe.

Le célèbre botaniste De l'Eseluse fit un voyage en Espagne, quelques années après la première moitié du XVIe siècle. Ainsi qu'il le rapporte dans plusieurs de ses ouvrages (2), à l'article *Aloë Americana*, il vit là, pour la première fois, des agavés : un, au

---

(1) *Agave Americana*, L.

(2) *Caroli Clusii Atrebatis rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum historia* ; Antuerpiæ, 1576, p. 412. — Ejusdem, *Rariorum plantarum historia*, 1601, lib. v, p. CLIX-CLX.

Monastère de Jésus, et un autre, à la maison de campagne de Pierre Alleman. Deux rejetons furent détachés de la plante-mère de ce dernier, et De l'Escluse les apporta lui-même en Belgique. Il en confia un à Audomar, qui le laissa périr, et il donna le second à Coudenberg, qui le garda longtemps, bien vigoureux et produisant à son tour des rejetons. Ce fut l'agavé même de Coudenberg qui servit de modèle à la figure de cette plante que De l'Escluse donna, en 1576, dans son *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum historia*.

Il résulte de ce passage, que Coudenberg n'aurait fait que *cultiver* l'agavé *apporté* de l'Espagne, chez nous, par De l'Escluse, qui est cité partout, en effet, comme étant l'*introducteur* en Belgique de ce magnifique végétal.

Je vais prouver qu'ici encore l'on s'est trompé, et que Coudenberg n'avait pas besoin que De l'Escluse revînt de l'Espagne pour posséder des agavés.

Il en avait, — non pas un, mais trois, — et il les avait même déjà, cinq ans *avant* que De l'Escluse *partît* pour l'Espagne.

Voilà mon assertion. — Voici mes preuves.

Quand De l'Escluse est-il allé en Espagne? — Quand en est-il revenu?

Tous les historiens sont d'accord sur ces points, savoir : qu'en 1563, De l'Escluse était à Augsbourg; — qu'il y retourna l'*année suivante*, donc en 1564; — que de là, il ne tarda pas à *traverser* la Belgique et la France, pour se rendre en Espagne; — enfin, qu'il ne fut de retour en Belgique, de ce voyage, qu'en 1565 (1).

---

(1) Ce n'est qu'en 1576, qu'il publia à Anvers, les découvertes qu'il avait faites en Espagne, dans un livre ayant pour titre : *Caroli Clusii Atrebatis rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum historia*.

C'est donc bien en 1565, que De l'Escluse donna à Coudenberg *un* des deux rejetons d'agavé qu'il avait *rapportés* de l'Espagne.

Mais le catalogue des plantes de Coudenberg démontre qu'il possédait *trois* agavés (1), et ce catalogue, *écrit* en 1557, figure dans le *De hortis Germaniæ* de Gessner *imprimé* en 1561, c'est-à-dire, deux ans *avant* le départ de De l'Escluse pour l'Espagne. Est-ce clair?

L'erreur que je signale, quant à l'introduction de l'agavé chez nous, est tellement manifeste, que je n'hésite pas un instant à dépouiller De l'Escluse de l'honneur qu'on lui a indûment attribué jusqu'ici à ce sujet.

Je proclame donc, contrairement à ce qui a été dit avant moi, que Pierre Coudenberg a le premier introduit en Belgique l'agavé d'Amérique.

Ce n'est pas tout.

Les chercheurs de migrations des plantes se sont étayés du passage de De l'Escluse que j'ai précédemment rapporté, pour établir que l'Espagne a été le pays de l'Europe qui a d'abord possédé l'agavé.

C'est encore là une erreur, qu'un simple rapprochement de dates mettra facilement en évidence.

Ce fut en 1564 ou en 1565, que De l'Escluse vit, pour la première fois, l'agavé d'Amérique, et c'est en Espagne qu'il le vit.

On a eu tort d'argumenter de ce fait, pour établir la priorité de possession de l'agavé en faveur de ce pays, puisque j'ai prouvé que Coudenberg en cultivait déjà trois en 1557.

D'après tout ce qui précède, je me crois donc en droit d'assurer que les historiens de la botanique se sont trompés en écri-

---

(1) *Aloë. Stirpes tres*, y est-il dit.

vant que c'est l'Espagne d'abord, puis l'Italie, et ensuite la Belgique, qui possédèrent les premiers agavés.

Je dis, au contraire, en rectifiant la carte des migrations de cette plante, que le premier agavé d'Amérique qui a quitté le Nouveau Monde pour arriver en Europe, s'est arrêté dans le jardin de Pierre Coudenberg, d'Anvers, et que ce pharmacien est bien, — de l'Europe entière, — le premier qui l'a cultivé.

L'Italie, et puis l'Espagne, sont les deux pays européens qui ont ensuite été mis en possession de ce singulier et remarquable végétal.

Pour ne laisser aucun doute sur les faits que je viens d'établir, il me reste à rencontrer l'assertion de De l'Escluse, qu'étant en Espagne, en 1564, il y vit, *pour la première fois*, deux agavés.

On ne manquera pas, en effet, de se demander comment un célèbre botaniste comme De l'Escluse, qui est Belge, a pu ne pas connaître les agavés de Coudenberg, avant son départ pour l'Espagne, où il en vit pour la première fois.

La réponse à cette question est facile.

Tous ceux qui connaissent la vie de De l'Escluse savent, qu'il étudia d'abord le droit, puis la théologie, qui étaient alors les seuls objets de ses préoccupations.

Après avoir voyagé de ville en ville, de pays en pays, De l'Escluse se décida plus tard à étudier les sciences médicales, et il se rendit à cet effet à Montpellier. C'est dans cette ville qu'il reçut le bonnet de Docteur en médecine, et quand ? — En 1559, c'est-à-dire deux ans *après* que Coudenberg avait écrit son catalogue.

Ce n'est qu'à Montpellier, en même temps qu'il apprenait la médecine, que De l'Escluse commença à s'adonner à l'étude de la botanique. Jusque là, il n'avait pas étudié la moindre plante. C'est plus tard qu'il devint réellement un botaniste.

Voilà, dans toute sa simplicité, la dernière explication que je tenais à donner pour fortifier ce que j'ai dit concernant l'introduction de l'agavé d'Amérique en Europe.

Un mot encore sur ce sujet.

Vingt-cinq ans après avoir écrit l'*histoire des plantes d'Espagne*, De l'Escluse publia son *Rariorum plantarum historia*. Il complète, dans cet ouvrage, ce qu'il avait précédemment dit de l'agavé d'Amérique apporté par lui de l'Espagne. Il nous apprend que Coudenberg le conserva longtemps en pots (« *diù in fictilibus conservavit* »), et après avoir dit que l'agavé se propage de différentes manières, il ajoute qu'aujourd'hui, — en 1601, — beaucoup de personnes le cultivent dans des pots de terre (« *nunc à multis alitur in fictilibus* »).

Comme De l'Escluse ne mentionne aucune nouvelle introduction, dans notre pays, de ce végétal qui se multiplie si facilement, et que vingt-cinq ans après le don qu'il en fit à Coudenberg, on le cultivait beaucoup, ce ne peut être que ce pharmacien qui l'aura propagé en Belgique. Il ne serait donc pas impossible après cela, que l'agavé qui a récemment fleuri au Jardin Zoologique d'Anvers, fût un des descendants en ligne directe, quoique éloignée, de l'un des pieds primitifs élevés par Coudenberg.

SCORSONÈRE. — J'ai prouvé précédemment que Coudenberg a écrit le catalogue de ses plantes, en 1557 ou en 1558.

Dans ce catalogue, figure la scorsonère ou salsifis noir (*Scorsonera Hispanica*, L.), originaire de l'Espagne.

Les savants auteurs du grand *Dictionnaire des sciences naturelles* et d'autres écrivains modernes disent : « Quoique l'usage » que l'on fait aujourd'hui de la racine de cette plante soit très-

« ancien, il ne paraît pas qu'elle ait été connue du temps d'Oli-
« vier de Serres, qui n'en fait aucune mention. »

Olivier de Serres, qui est considéré comme le *père de l'agriculture* en France, naquit en 1539 et mourut en 1619. Le dernier de ses ouvrages parut en 1604. Je ne crois pas avoir besoin de faire remarquer qu'il résulte rigoureusement de ce qui précède, que Coudenberg cultivait la scorsonère dans son jardin, un demi siècle environ, avant que cet excellent légume fût connu en France (1).

Mais qui donc a introduit cette plante potagère dans notre pays ?

Si j'étais homme à faire des brochures *à coups de ciseaux*, ce qui est assurément plus commode que la pénible et difficile recherche de la vérité, je n'aurais qu'à répéter, avec tous les auteurs qui l'ont dit, que c'est le grand botaniste belge Charles De l'Escluse qui a doté la Belgique de la scorsonère.

Vérifions froidement cette assertion, et voyons si l'examen attentif des faits la justifiera.

C'est en 1554 que parut, pour la première fois, le *Cruydeboeck* de Dodoëns, ouvrage qui eut beaucoup d'éditions et dont la plus connue est la traduction française que Charles De l'Escluse en fit, en 1557, sous le titre : *Histoire des plantes*. Cette édition renferme la lettre que Dodoëns adressa, aussi en 1557, aux étudiants en médecine, et dans laquelle il dit qu'il a revu, changé et *augmenté* cette édition. Voilà, bien assurément, l'édition la plus complète jusque-là.

Quant à De l'Escluse, à part la traduction que je viens de

---

(1) En 1672, les Brabançons en faisaient usage comme aliment : « *On mange en salade sa racine, après l'avoir fait cuire* » dit Van der Groen, dans *Le Jardinier des Pays-Bas* (Brux., 1672, p. 62). En 1770, elle était cultivée dans toute l'Europe centrale.

mentionner, son premier ouvrage a pour titre : *Petit recueil auquel est contenue la description d'aucunes gommes et liqueurs*, publié en la même année 1557.

Disons maintenant (et cela étonnera sans doute), que nos deux grands botanistes Dodoëns et De l'Escluse *ne connaissaient point encore la scorsonère en 1557*, puisqu'ils n'en ont pas dit un mot dans leurs ouvrages publiés jusqu'alors (1).

Or, j'ai démontré que Coudenberg cultivait dans son jardin, en 1557 ou en 1558, le légume qui fait l'objet de mon argumentation.

On pourrait m'objecter avec raison, que De l'Escluse, qui est cité comme étant l'introducteur de la scorsonère dans notre pays, pourrait fort bien nous en avoir doté, si ce n'est pas précisément en 1557, au moins en 1558.

J'ai donc touché au but sans l'avoir atteint.

Pour compléter ma démonstration, j'ajouterai qu'à partir de 1557, De l'Escluse n'a plus rien publié *avant* 1561, ni Dodoëns, *avant* 1583. En conséquence, ces deux publications sont postérieures à 1557 et à 1558.

C'est, en effet, en 1561, que De l'Escluse publia sa traduction de l'*Antidotarium florentinum*, et remarquons, en passant, que cet ouvrage ne s'occupe que de la préparation des médicaments.

En ce qui concerne Dodoëns, c'est en 1583 que parurent, pour la première fois, ses *Stirpium historiæ pemptades sex*.

Il résulte incontestablement de ces arides citations, que c'est indûment que l'on a fait, jusqu'à ce jour, de Charles De l'Escluse, l'introducteur de la scorsonère dans notre pays, et que, bien au

---

(1) J'ai nécessairement dû parler de Dodoëns ici, à cause de la connexité qui a existé entre l'auteur et le traducteur du *Cruydeboeck*.

contraire, c'est Pierre Coudenberg qui a gratifié la Belgique de ce tendre et succulent légume. — Et voilà !

DRAGONNIER. — D'après le témoignage de De L'Obel, Coudenberg cultivait le *Dragonnier* (1), qui mérite une mention spéciale de notre part, attendu que cet arbre, originaire des tropiques, forme un des si beaux ornements de nos serres, qu'aucun végétal ne saurait convenablement le remplacer. C'est lui qui produit la substance connue sous le nom de *sang dragon*.

Comme on a élevé des doutes au sujet de cette culture par le pharmacien anversois, il me suffira, pour les dissiper complétement, de transcrire ici la relation textuelle que De L'Obel en fait à la page 639 de son *Plantarum historia*, éditée à Anvers, en 1576.

Voici les propres termes de cet auteur :

« DRACO *arbor, et ejus lacryma, vulgò sanguis draconis dicta.* »

« *Crevit hæc aliquot abhinc annis in cultissimo Coudenbergii* » *horto, Antuerpiæ, ex Hispaniis delata.* »

Le doute n'est donc plus permis : De L'Obel a vu croître le dragonnier, pendant plusieurs années, dans le jardin de Coudenberg, qui l'avait reçu de l'Espagne. Cet auteur, du reste, en donne la figure. Et comme le mot *arbor* exprime bien un *arbre*, il ne saurait être ici question de l'*herbe* que Gessner a décrite sous le nom de *lapathum*, qu'on appelait aussi anciennement *sanguis draco*, à cause des taches rouges qu'on avait remarquées sur sa tige et sur ses feuilles, — *lapathum*, au surplus, *que*

(1) *Dracæna draco*, Linn.

Coudenberg ne cultivait pas, selon le rapport de Gessner lui-même.

Je vais maintenant prouver que le dragonnier que Coudenberg possédait, fut le second que vit l'Europe.

En 1849, M. John Bain, professeur au Collége du Jardin botanique de Dublin, publia, dans le *Paxton's magazine of Gardening and Botany,* un article sur le dragonnier, dans lequel il affirme que ce végétal, venu des Indes Orientales, n'a été introduit en Europe, qu'en 1640.

Le savant Irlandais commet là une grande erreur, puisque près d'un siècle avant cette date, en 1564, le botaniste belge De l'Escluse avait vu pour la première fois, ainsi qu'il le rapporte, un dragonnier près du Monastère de la Vierge des grâces, à Lisbonne.

D'un autre côté, nous avons vu, par la citation latine que je viens de faire, qu'un peu plus tard, Coudenberg possédait ce magnifique végétal, puisque De L'Obel dit expressément qu'un dragonnier se trouvait dans le jardin de ce pharmacien, plusieurs années avant 1576, époque de la publication du *Plantarum historia Lobelii.*

A la page 12 de son *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique,* feu le savant Van Hulthem semble croire que cette introduction de Coudenberg remonte à l'an 1560.

Si ce fait était vrai, il en résulterait que Coudenberg aurait possédé, non pas le second, mais le premier dragonnier importé en Europe. Malheureusement, l'ancien Curateur de l'Université de Gand s'est trompé, puisque le *De hortis Germaniæ* de Gessner, paru en 1561, et qui relate les principales plantes que Coudenberg possédait, *ne mentionne pas le dragonnier,* qui est une

acquisition du pharmacien anversois faite ultérieurement à la publication de cet ouvrage.

Coudenberg est donc le second, en Europe, qui a possédé un dragonnier.

Il résulte évidemment de la courte excursion que je viens de faire dans le jardin du pharmacien anversois, que Coudenberg a le premier cultivé, et a conséquemment introduit, soit en Belgique, soit en Europe, savoir :

L'Origan d'Héraclée ou Marjolaine douce d'hiver (1);
L'Opopanacier (2);
Le Séné d'Italie (3);
L'*Astragalus verus* (Oliv.);
La Scorsonère (4);
Le Dragonnier (5);
L'Agavé d'Amérique (6);
Le *Panaces peregrinum* (Dodon.);
L'Échinops à grosse tête (7);
L'Échinops azuré (8);
et l'Absinthe romaine (9).

Il faut sans doute ajouter à cette liste, les végétaux dont je

---

(1) *Origanum heracleoticum*, L.
(2) *Pastinaca Opopanax*, L.
(3) *Cassia Senna*, L.
(4) *Scorsonera Hispanica*, L.
(5) *Dracœna draco*, L.
(6) *Agave Americana*, L.
(7) *Echinops sphærocephalus*, L.
(8) *Echinops ritro*, L.
(9) *Absinthium Ponticum*, L.

donne ci-après la dénomination, et que De L'Obel n'a connus que cultivés par Coudenberg. Je leur conserve ici les termes qu'ils portent dans l'*Historia plantarum* de De L'Obel, sauf à leur assigner, lorsque le temps me le permettra, les noms sous lesquels il sont aujourd'hui connus. Ce sont :

L'*Irio* — (Cresson d'hiver ?);

Pulsatillæ varietas;

Pulmonaria alba exotica;

Peruviana Mechoacæ provinciæ planta;

Pentaphyllum supinum;

Vulgaris Caryophyllata;

Ammi creticum aromaticum;

Cnicus flore cœruleo;

Le *Lis jaune;*

Asphodelus luteus;

Caput gallinaceum Belgarum (1);

Et le *Chistus ledon lutifolium.*

Il me paraît probable, en outre, que Coudenberg a encore introduit en Belgique :

Le *Coqueret somnifère* (2),

Le *Linosyris nuperorum,*

La *Veronica recta mas,*

L'*Abrotanum inodorum et insipidum,*

Les *Cistes,*

Enfin, le *Sampsucus Dioscoridis.*

Il est aisé de voir, par ce qui précède, qu'en cherchant bien,

---

(1) *Celosia cristata*, Linn. (Amaranthe des jardiniers, qu'on nomme aussi passe-velours, crête de coq) ? — « *Eruditus Coudenbergius nos primus donavit* » dit De L'Obel.

(2) *Physalis somnifera*, L.

on parviendra à découvrir encore beaucoup de végétaux introduits par Coudenberg, soit dans notre pays, soit en Europe. Comme cette recherche est trop longue et trop pénible pour un seul, je ne saurais trop vivement inviter mes compatriotes qui s'occupent de botanique, à explorer ce terrain fécond en lauriers pour la Belgique, et particulièrement pour Coudenberg. Je me fais un devoir d'engager ceux d'entre eux qui auraient cette intention, à recourir constamment aux auteurs mêmes qui ont, les premiers parlé du sujet. S'ils se bornaient simplement à consulter la liste nominative des plantes cultivées par Coudenberg que M. le docteur Broeckx a extraite du *De Hortis Germaniæ* de Gessner, non-seulement ils y rencontreraient des omissions, mais en se fiant aux noms linnéens qu'il a donnés, ils s'exposeraient à mentionner des végétaux qui ne figurent pas au catalogue de Coudenberg, tout en laissant au contraire de côté des plantes qu'il cultivait.

Et maintenant, bons Anversois, lorsqu'on vous redira encore que De l'Escluse a introduit, en Belgique, les tulipes, le haricot, le citronnier, le jasmin, les anèmones, les renoncules, le laurier-cerise, le maronnier, etc., vous serez sans doute fiers de pouvoir indiquer, à votre tour, les nombreuses introductions végétales dues à votre concitoyen Coudenberg !

SERRES. — Je n'ai cité qu'une cinquantaine de végétaux *exotiques* cultivés par Coudenberg, et cependant, nous savons que dès 1568, il avait accumulé dans son jardin, les trésors remarquables et curieux du règne végétal — de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, formant un contingent considérable de SIX CENTS SORTES de plantes, ORIGINAIRES de toutes les parties du monde alors connues. Il possédait, en effet, des végétaux ayant pour sol

natal : l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Russie, les Iles de l'Archipel, la Judée, la Perse, la Syrie, la Tartarie, l'Arménie, les Indes orientales, l'Égypte, la Barbarie, etc, etc.

Me fondant sur ces faits acquis, j'ose porter le défi à tous les botanistes et à tous les horticulteurs, de donner une solution différente de la mienne, à la question suivante, que je leur pose :

Est-il possible d'admettre, que Coudenberg a su élever longtemps avec succès, SANS LE SECOURS DE SERRES, *six cents sortes de végétaux très-éloignés du sol qui les a vus naître?*

Je n'hésite pas à répondre négativement à cette question.

J'observe d'abord, que le chiffre de 400 végétaux *exotiques* que Coudenberg possédait d'abord (vers 1557?), s'était tellement accru en 1568, qu'il s'élevait alors à 600.

Il ne perdait donc pas ses plantes primitivement acquises et savait, au contraire, les garder, puisqu'il en augmentait le nombre par de nouvelles adjonctions.

Mais comment les conservait-il ?

Cherchons, et nous trouverons peut-être.

Nous avons vu que Coudenberg cultivait le dragonnier, le grenadier et d'autres végétaux qui ne sauraient pas vivre longtemps *en pleine terre*, sous notre climat, sans mourir, et qui doivent nécessairement être tenus, en hiver, dans l'*orangerie*.

A propos du *séné d'Italie*, que Coudenberg cultivait, Gessner fait remarquer que « cette plante ne peut pas souffrir le froid, qui » la fait bientôt périr. »

A l'article *Gatilier*, aussi cultivé par le pharmacien anversois, Gessner observe, que pendant l'hiver, Coudenberg le dépose, avec son pot, *in locum hypogeum*. — Quel est ce *locum hypogeum ?* En attendant que je m'en explique, dans un instant, voici la phrase textuelle de cet auteur : « HIEME IN LOCUM HYPOGEUM CUM VASE DEPONIT. »

Enfin, dans un de ses écrits, feu le savant professeur Morren dit qu' « Anvers réunissait une foule de merveilles dans les jar-
» dins et les CONSERVATOIRES de Pierre Coudenberg.... »

Avant d'aller plus loin, résumons-nous.

Coudenberg possédait des plantes originaires des pays les plus chauds, et qui ne peuvent pas souffrir le froid. — Il ne les perdait pas. — Il savait les conserver. — En hiver, il les plaçait *in locum hypogeum*, et il avait un *conservatoire* de plantes, sur lequel on ne s'est pas expliqué.

Continuons maintenant.

Les *serres flamandes*, ou serres froides, sont encore connues de nos jours, et l'invention des serres est attribuée à la Belgique.

Je suis loin de dire que les serres étaient faites alors comme on les bâtit aujourd'hui. — Je ne distingue pas non plus les serres froides d'avec les serres tempérées ou chaudes, ni même celles que l'on eut d'abord, d'avec ces sortes de constructions que, longtemps après leur invention, les Hollandais recouvrirent de vitrages. — Je m'exprime en termes généraux.

Si, à présent, je consulte les ouvrages de De L'Obel, qui fut l'ami et le contemporain de Coudenberg, il m'apprend qu'avant 1550, on savait, en Belgique, et notamment dans la Flandre, garantir les plantes des pays chauds, de la rigueur du froid, en les plaçant dans des pièces convenablement construites, exposées au midi, et chauffées par des poëles ou fourneaux.

J'ajoute que le jardin de Coudenberg fut créé en 1548, et que ce n'est qu'en 1646, que la ville de Gand s'enorgueillissait de ses serres où mûrissaient des *pommes d'or*.

Revenons maintenant au passage latin de Gessner, que je viens de reproduire textuellement. Je vais essayer d'y faire pénétrer la lumière. Peu de mots me suffiront pour cela, je pense.

Hypogeum est un *substantif* latin, que l'on traduit en français par les mots *cave* ou *cellier*.

Gessner n'a pas dit : *in hypogeum* (dans un cellier), mais bien, *in* LOCUM *hypogeum*, c'est-à-dire, *dans un* LIEU que ce botaniste a *qualifié* par le mot *hypogeum*, qui est ici un *adjectif* se rapportant à *locum*

L'adjectif *hypogeus, a, um,* n'existe pas dans les dictionnaires latins. Il a été formé par Gessner pour exprimer la *qualité* du *lieu* dont il a parlé. Cet auteur a voulu dire : *dans un lieu semblable à un cellier,* ce qui était assez exact, puisque les premières *serres* n'étaient pas vitrées, et ne l'ont été qu'environ un siècle après leur invention.

Si, à présent, j'abandonne l'adjectif dont j'ai donné la signification, je trouve que Gessner m'apprend positivement, que *Coudenberg avait un* LIEU *dans lequel il déposait, pendant l'hiver, ses plantes en pots* (« Hieme in locum hypogeum cum vase deponit »).

N'est-ce donc pas une serre que cela?

On me demandera peut-être, pourquoi Gessner n'a pas employé le mot dont je fais moi-même usage. — Voici ma réponse : le substantif *serre* ne figurait point encore dans la langue, puisqu'il n'y avait jamais eu de serres jusque-là. Le *mot* n'a pas pu exister avant la *chose* qu'il a été chargé d'exprimer. On crée ou on invente d'abord, et on nomme ou dénomme ensuite l'objet créé ou inventé.

D'après ces énoncés et ces réflexions, il est assurément vrai de dire, que les auteurs qui fixent à deux siècles l'origine des serres, se trompent, et qu'il est juste de les faire remonter au temps de Coudenberg, qui paraît être l'inventeur de ces sortes de jardins d'hiver, un des plus beaux triomphes de l'horticulture.

On se tromperait beaucoup en se figurant que lorsque je tiens ce langage, je suis mu par le seul désir de *rehausser* le mérite de Coudenberg. En constituant ce pharmacien l'inventeur des serres, *j'amoindris*, au contraire, sa gloire, car s'il était *prouvé* que Coudenberg n'a jamais eu de serres, on serait obligé de le mettre bien au-dessus du premier rang dans l'art d'élever et de cultiver les plantes. En faisant avec succès, *en pleine terre*, l'éducation de 600 sortes de végétaux *exotiques*, Coudenberg eût été un homme si prodigieux, qu'il aurait su effectuer des choses qui dépassent les limites de l'intelligence humaine, puisque depuis la création du monde, personne n'a su, et ne saura sans doute jamais accomplir une merveille si extraordinaire.

Je préfère donc me renfermer dans la réalité des faits comme dans les bornes du possible, et dire que *Coudenberg a eu des serres*. Mais si l'on admet le fait, il faut bien reconnaître aussi qu'il est l'inventeur des serres, puisqu'on en fait remonter l'invention à deux siècles, et que Coudenberg est mort, il y a trois cents ans.

D'après ce que j'ai établi dans ma partie botanique, il m'est bien permis de dire, je pense :

1° Que le jardin de Coudenberg est un de ceux qui ont le plus contribué au progrès de la botanique, pendant le 16e siècle ;

2° Qu'en ce qui concerne l'éducation des plantes exotiques, Coudenberg fut un des plus grands hommes de son temps ;

3° Qu'il peut être considéré comme ayant été un des fondateurs de l'horticulture en Belgique ;

4° Qu'il est un des premiers à qui notre pays est redevable de l'introduction de beaucoup de végétaux ;

5° Qu'il paraît être l'inventeur des serres ;

6° Enfin, qu'à tous ces égards, Coudenberg mérite d'être signalé à la postérité, qui lui sera reconnaissante de ses efforts et de ses constants travaux.

Si je me reporte, en outre, à ce que j'ai dit de lui dans la partie pharmaceutique de cet opuscule, je pourrai ajouter, que l'ensemble de sa vie si belle et si utilement remplie, devait laisser des traces ineffaçables de son passage sur cette terre.

On voudra bien remarquer, que dans ce qui précède, je me suis borné à exposer des faits et à en tirer des conséquences. Celles que j'ai déduites me paraissent rigoureuses et s'appuyer sur une logique sévère. On ne me soupçonnera donc pas d'avoir, par un motif quelconque, plutôt cherché à faire l'apologie de Coudenberg, qu'à le présenter tel qu'il a été.

Néanmoins, pour ne laisser subsister aucun doute à cet égard, je vais consulter les célébrités contemporaines de Coudenberg, qui ont pu le juger en hommes compétents pour les matières dont il s'est occupé.

Je demande donc à ces illustrations scientifiques :

Qu'était Coudenberg pour vous ?

Elles me répondent par leurs écrits :

« *Diligens pharmacopœus.* » — DODOENS.

« *Huomo dotto e virtuoso.* » — GUICHARDIN.

« *Vir eruditus et rei herbariæ peritus.* » — GARCIE DE JARDIN.

« *Pharmacopœus percelebris, omnium simplicium medica-* » *mentorum diligentissimus inquisitor.* » — *Eruditissimus* » *pharmacopola.* » — CONRAD GESSNER.

« *Eruditus Coudenbergius.* » — « *Stirpium peritissimus.* » — « *Pharmacopœus doctissimus.* » — « *Peritissimus phar-* » *macopœus stirpiumque explorator.* » — *Rei herbariæ doc-*

» *tissimus.* » — « *Studiosissimus et peritissimus Coudenber-* » *gius.* » — De L'Obel.

Quels sont les hommes qui ont tenu ce langage sur Coudenberg?

C'est le célèbre italien Guichardin.

C'est Dodoëns, une de nos plus grandes célébrités botaniques.

C'est Garcie du Jardin, célèbre médecin portugais qui fut professeur à Lisbonne.

C'est De L'Obel, ce grand botaniste dont la gloire est immortelle.

Enfin, c'est Conrad Gessner, médecin qui fut si profond en botanique, qu'on l'a surnommé le Pline de l'Allemagne.

Voici, en français, ce que ces grandes illustrations de la science ont dit en italien ou en latin.

« Coudenberg est un homme vertueux, un savant très-adonné » à l'étude, très-expérimenté et très-érudit. — C'est un pharma- » cien soigneux, très-instruit et très-célèbre, qui recherche très- » attentivement tous les médicaments simples. — Coudenberg est » un très-habile observateur de plantes, dont il a une très- » grande expérience; — enfin, il est très-savant en botanique. »

Ai-je besoin de le dire? — Chacun de ces mots est une fleur, que Coudenberg aimait tant! — Je me suis borné à les cueillir, sans même les avoir semées. Je n'ai donc d'autre mérite ici, que de m'être donné la peine de les réunir, et de prendre le brin de fil nécessaire pour en former un bouquet. — Et ce bouquet d'immortelles, j'en fais hommage à Coudenberg! — Que ne peut-il monter vers lui jusqu'au Ciel, car il est là, lui qui ne fut pas seulement un savant, mais encore un homme vertueux!

FIN.

NOTES.

—

On trouve le nom de Coudenberg aussi orthographié de la manière suivante :

Coudemberg, Coudeberg, Caudenberg, Koudenberg, Coudenberch, Van Coudenberch, enfin *Coldenberg.* — Dodoëns et De l'Eseluse écrivent indifféremment *Coudenberg* ou *Coldenberg.* — Il en est de même de De L'Obel, qui cependant (pour tout dire), écrit ce nom, deux fois sur une, avec un *l* au lieu d'un *u.* Enfin, et c'est chose vraiment digne de remarque, Conrad Gessner, l'ami de Coudenberg, qui a publié le catalogue d'une partie de ses plantes, dit, dans l'errata de son ouvrage intitulé *De hortis Germaniæ*, qu'on doit lire *Coldenberg*, partout où il a écrit *Condenberg.*

Page 12, *ligne* 11. — Après les mots : « *Michel du Seau* » ajoutez : On voudra bien ne pas perdre de vue, que pour établir, en 1845, que Coudenberg est le premier pharmacien qui a écrit sur son art, je suis parti de l'année 1568, date de la publication de son *dispensatorium.* Or, il est possible de remonter aujourd'hui à 1557, puisque j'ai démontré que Coudenberg a rédigé lui-même,

à cette époque, le catalogue de ses plantes. C'est donc de 99 ans, que l'écrit de Coudenberg a précédé celui de Michel du Seau.

Il est vraiment digne de remarque, que du Seau a encore été devancé par deux autres pharmaciens peu connus jusqu'ici et étrangers à la France, qui ont écrit, l'un et l'autre, *plusieurs* ouvrages dont je relate seulement ici *le premier paru* de chacun de ces auteurs. Les nations qui ont donné le jour à ces hommes, doivent en être fières. Je les leur signale. Ce sont :

1° *Jean* Pona, pharmacien de Vérone, qui a d'abord écrit : *Plantæ, seu, simplicia quæ in Baldo monte, et in viâ ad Baldum reperiuntur*, ouvrage édité à Vérone, en 1595, in-4°, et à Anvers, en 1601, in-folio, avec l'*Historia rariorum stirpium* de Charles De l'Escluse (1) ;

Et 2° *Ferrantes* Imperato, célèbre pharmacien de Naples, à qui l'on doit, entre autres ouvrages, l'*Historia naturale*, dont la première édition parut à Naples, en 1599, in-folio.

Un simple rapprochement de dates démontre que Coudenberg a devancé ces deux pharmaciens, savoir : le premier de 38 ans, et le second, de 42 ans. — A leur tour, ceux-ci ont précédé du Seau, par leurs écrits : Pona, de 61 ans, et Imperato, de 57 ans, puisque l'*Enchiridion* de Michel du Seau n'a paru qu'en 1656.

Page 68, ligne 14. — Après les mots : « *Coudenberg a eu des serres* » ajoutez : ou, au moins, une serre.

Voici le titre de l'*édition flamande* du *dispensatorium* citée à la page 33 de cet opuscule.

Den Leytsman ende Onderwijser der Medicijnen, oft ordent-

(1) Ce livre eut encore plusieurs autres éditions, par la suite.

lijcke uytdeylinghe ende Bereyding-boeck van de Medicamenten. Over al dagelijcx van de Medicijns ende Apothekers onder den naem van Val. Cordi Dispensatorivm bekent, ontfanghen ende ghebruyckt. Met de verclaringhen van M. P. Coudenberch en van Matthias de L'Obel. Nu van nieus hersien en van diversche misdruckte plaetsen verbetert, ende verrijckt met tweederhande Registers, 't eene der Compositien en Simpelen, het andere der sieckten en gebreken waer tegen elcx der selve nuttelijck gebruyckt can werden. Door P. T. Med. Doct.

Tot Amsterdam, by Hendrick Laurentsz. Boeck-vercooper op 't Water in't Schrijf-boeck, Anno 1632.

Voici les inscriptions textuelles que porte le piédestal de la statue de Coudenberg.

Face principale.

PETRO COUDENBERG
ANTVERPIAE SECULO XVI ET NATO ET PHARMACIAM PROFESSO
QUI PRIMUS E PHARMACOPOEIS DE ARTE SUA SCRIPSIT
ET EXIMIA BOTANICAE SCIENTIA INCLARUIT

Face opposée à la précédente.

SOCIETAS ANTVERPIENSIS PHARMACOPOEORUM
XXVII DIE NOVEMBRIS M.D.CCC.LX
ANNUM SUAE INSTITUTIONIS VICESIMUM QUINTUM CELEBRANS
HOC MONUMENTUM ERIGERE DECREVIT
UT ILLIUS SOLENNITATIS ET EGREGII VIRI MEMORIA SERVARETUR
MENSE VERO AUGUSTO M.D.CCC.LXI
SUO ET ALIORUM AERE COLLATO
P.

SOURCES.

—

La Croix du Maine, *Bibliothèque française;* Paris, 1584, p. 590.

Valer. Andrea. *Bibliotheca belgica;* Bruxellensis, 1739, in-8°, t. II, p. 968.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas;* édit. in-fol., Louvain, 1765, t. III, p. 170. — Édit. in-8°, t. XIV, p. 248.

Éloy. *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne;* Mons, 1778, in-4°; t. I, p. 719.

Descrittione di Lodovico Guicciardini, *di tutti i Paesi Bassi.* In Anversa, 1567, in-fol., p. 8.

Broeckx. — *Journal de pharmacie d'Anvers;* t. 1, p. 1; et t. XII, p. 5. — Le même auteur : *Rapport présenté à l'Académie de médecine de Belgique;* Anvers, 1861, in-8°.

Victor Pasquier. — *Journal de pharmacie d'Anvers;* t. I, p. 207.

La pharmacopée de Bauderon, avec les remarques de François Verny; 3e édit., Lyon, 1681, in-4°; pages 208, 229, 231, 252, 394, 406, 455, 498 et 702.

Joann. Zwelfer. *Animadversiones in pharmacopœam Augustanam et annexam ejus mantissimam,* etc.; Noribergæ, 1667, in-fol.; p. 57, 86, 255, 323 et 349.

Horti Germaniæ, authore Conrado Gesnero. Argentorati, 1561, in-fol., p. 243–299.

Math. De L'Obel. *Plantarum seu stirpium historia.* — Antuerpiæ, 1576, in-fol.; p. 104, 135, 150, 224, 251, 290, 317, 345, 395, 397, 400, 414, 454, 444, 451, 488, 548, 639 et 641.

Stirpium adversaria nova, etc., authoribus P. Pena et Math. De L'Obel. — Antuerpiæ, ex officinâ Ch. Plantini, 1576, in-fol.; p. 45, 213, 403 et 418.

Remberti Dodonæi stirpium historiæ pemptades sex, sive libri XXX. — Antuerpiæ, 1583, in-folio. — 1° Remb. Dodonæus lectori S. — 2° Nomina eorum... — 3° p. 306 et 711.

Caroli Clusii exoticorum libri decem; ex officinâ Plantinianâ Raphelengii, 1605, in-fol. — Libro septimo (sub titulo : « *Aromatum et simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium historia.* » 5a edit.) p. 188. — 4e édition du même ouvrage : *aromatum et simplicium...;* Anvers, 1593, in-8°, page 102.

Garcie du Jardin (Garcia ab Horto), *Histoire des drogues des Indes,* etc., traduction d'*Antoine Colin,* pharmacien. Lyon, 1602, in-8°, page 153.

Curtii Sprengel historia rei herbariæ; Amsteld., 1807, in-8°; t. I, p. 364.

Van Hulthem. *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas;* Gand, 1837, in-8°.

Bory de St-Vincent, Drapiez et Van Mons. *Annales générales des sciences physiques*, t. 1er, préface.

Annales de la Société d'agriculture et de botanique de Gand ; t. V (1849), p. 255.

Morren. *La Belgique horticole.* — 2e année (1851), p. 105 et 106. — 3e année (1853), p. 256. — T. VIII (1858), p. 296.